

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ

LE DEVOIR, LE JEUDI 28 OCTOBRE 1999

Travailleurs autonomes

Des modifications sont à l'étude

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Le ministère des Finances du Québec étudie la possibilité d'apporter certaines modifications à la politique fiscale afin de faciliter la vie aux travailleurs autonomes. «C'est à l'étude, mais aucune décision n'a encore été prise», a mentionné hier Marie-Josée Dionne, attachée de presse adjointe du ministre des Finances, Bernard Landry. «Le gouvernement fera savoir lors du prochain budget s'il a l'intention ou non de modifier la politique fiscale», a précisé Mme Dionne.

Le printemps dernier, le ministère du Revenu avait fait parvenir au ministère des Finances un rapport intitulé *Rapport sur la consultation effectuée auprès du Groupe d'étude sur le travail autonome et l'administration fiscale*. Produit par des employés du ministère du Revenu et des représentants d'associations de travailleurs autonomes, ce rapport, dont *Le Devoir* a obtenu copie, contient plusieurs recommandations en vue de simplifier la politique fiscale, relevant du ministère des Finances, et l'administration fiscale, relevant du ministère du Revenu.

Les travailleurs autonomes demandent au ministère des Finances de modifier la politique fiscale, pour tenir compte de certaines dépenses d'appareils ayant une courte durée de vie, comme le télécopieur, le téléphone cellulaire, l'imprimante ou le numériseur d'images.

Les travailleurs autonomes souhaitent également qu'on augmente le pourcentage de la déduction reliée aux frais de représentation. «Par exemple, le pourcentage déductible des frais de représentation pourrait être basé sur un seuil établi en fonction de différentes strates de revenus, chaque tranche de revenus comportant un maximum de dépenses déductibles afin d'éviter les abus», peut-on lire dans le rapport d'une quinzaine de pages. Ils demandent de plus que les dépenses reliées à l'utilisation de la résidence à des fins professionnelles puissent être déduites à 100 % lorsque le revenu provenant d'un travail autonome dépasse un certain seuil, par exemple 70 ou 80 % du revenu total.

Administration fiscale

Sur le plan administratif, les travailleurs autonomes demandent qu'on assouplisse les conditions de paiement des acomptes provisionnels. Ils souhaitent aussi qu'on apporte des modifications à la déduction des dépenses d'intérêts. Par exemple, on veut que le personnel du ministère du Revenu informe mieux les travailleurs autonomes sur les éléments de vant être pris en considération dans leur comptabilité pour faire face à leurs obligations et, éventuellement, à une vérification.

On voudrait aussi que le personnel du ministère fasse des «visites éducatives» auprès des travailleurs autonomes qui en auraient fait la demande. Les travailleurs autonomes souhaitent par ailleurs qu'on permette la remise des taxes au moment de leur perception, «selon la comptabilité de caisse, au lieu d'une comptabilité d'exercice, c'est-à-dire la remise de taxes basée sur la facturation, comme ça se fait actuellement». Ils voudraient également qu'il y ait une uniformité dans le processus de traitement. Selon eux, cela passe par la sensibilisation des employés du ministère du Revenu et la mise en place «de moyens afin de s'assurer que l'interprétation et l'application des règles soient uniformes d'un vérificateur à l'autre, d'un préposé aux renseignements à l'autre, ainsi que d'une région à l'autre».

Du côté du ministère du Revenu, on affirme avoir mis en branle quelques projets pour faciliter la communication avec les travailleurs autonomes, a expliqué hier Brigitte Portelance, de la Direction des normes et des programmes. Par exemple, le ministère a produit une «trousse» pour le travailleur autonome. Par ailleurs, d'ici «quelques semaines», le site Internet du ministère (revenu.gouv.qc.ca) aura une section consacrée au travail autonome.

Enfin, le ministère du Revenu a entrepris des pourparlers avec d'autres ministères québécois afin de s'entendre sur le statut du travailleur autonome. «On veut s'assurer qu'il ne change pas d'un ministère à l'autre», a dit Mme Portelance, précisant que des pourparlers étaient également en cours avec Revenu Canada.

Secteur pétrochimique

Cepsa investit 470 millions dans une usine à Montréal

AFP ET LE DEVOIR

La société Interquisa, filiale à 100 % du groupe pétrolier espagnol Cepsa, va construire à Montréal une usine de produits chimiques avec la Société générale de financement (SGF) du Québec, a annoncé hier Cepsa.

Le projet prévoit des investissements supérieurs à 470 millions de dollars et la création d'une société conjointe détenue à hauteur de 51 % par Cepsa et de 49 % par la SGF, a indiqué Cepsa dans un communiqué publié à Madrid. La nouvelle usine aura une capacité de production annuelle de 400 000 tonnes d'acide téréphthalique purifié (PTA), produit servant à la fabrication de polyester, a précisé Cepsa.

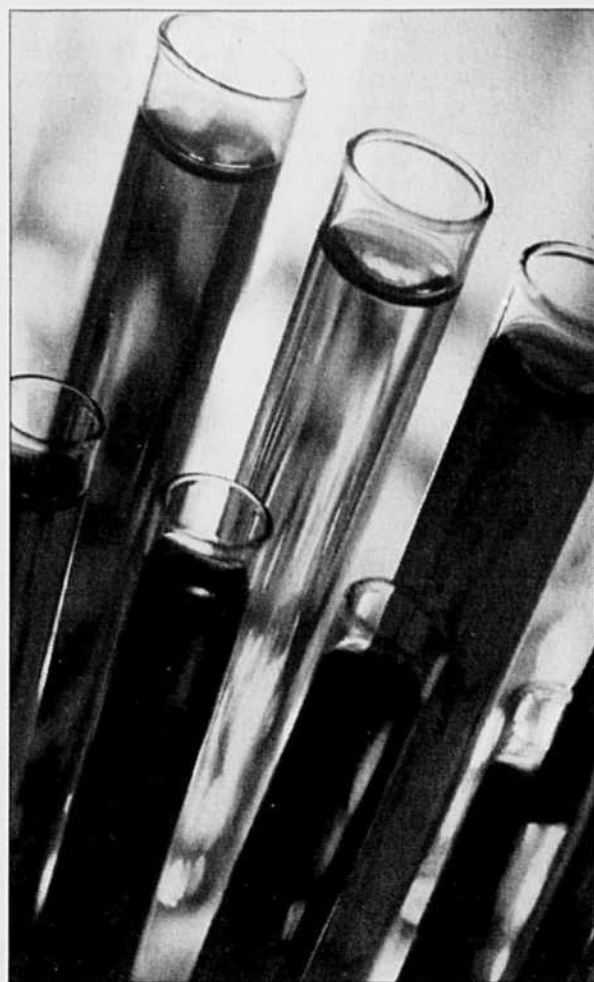
Cepsa est présent au Canada depuis 1993 avec une usine fabriquant des matières premières pour la production de détergents biodégradables. Cepsa est la deuxième compagnie pétrolière espagnole, derrière Repsol. Elle est détenue à hauteur de 44 % par le groupe français Elf Aquitaine.

Dans un communiqué émis à Montréal, la SGF a pluto mentionné qu'elle avait, avec Interquisa, entrepris les études techniques préliminaires en vue de la construction de cette usine dans le secteur industriel de Montréal-Est. Le projet permettra la création de plus de 150 nouveaux emplois, prend-on soin d'ajouter. Selon l'échéancier des travaux, l'exploitation de l'entreprise devrait débuter au cours du premier semestre de 2002.

«La nouvelle usine aura essentiellement comme mission de répondre à la demande croissante d'ATP sur le marché nord-américain. Ce projet constitue une étape importante de la stratégie de globalisation des exploitations de Cepsa dans le domaine de la pétrochimie», a déclaré Carlos Perez de Brício, président et chef de la direction de Cepsa.

«L'industrie florissante de l'ATP sera bien servie par la proximité géographique des matières premières, l'expertise de la main-d'œuvre et la qualité des infrastructures existantes», a renchéri Claude Blanchet, président du conseil, président et chef de la direction de la SGF.

Dans le cadre d'une entreprise en participation avec la SGF, Cepsa produit et vend de l'alkylbenzène linéaire, substance utilisée comme matière première qui entre dans la production de détergents biodégradables. La



ARCHIVES LE DEVOIR

production de l'usine de Bécancour, dont la capacité annuelle est de 120 000 tonnes métriques, est essentiellement destinée aux marches nord-américains.

Québec et la Bourse de Montréal se parlent de nouveau

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

La Bourse de Montréal et le gouvernement du Québec se parlent de nouveau, a appris *Le Devoir*.

Depuis lundi, le président de la Bourse de Montréal, Gérald Lacoste, et le sous-ministre des Finances, Gilles Godbout, discutent afin de trouver un terrain d'entente dans le dossier de la restructuration des Bourses canadiennes.

Le ministère a refusé hier de préciser la teneur de ces pourparlers. De son côté, le parquet montréalais n'a pas retourné notre appel. Le 19 octobre, la Bourse de Montréal avait finalement accepté de mettre de l'eau dans

son vin après s'être lancée dans un bras de fer avec le ministre des Finances Bernard Landry. Par voie de communiqué, M. Lacoste avait indiqué que la Bourse «serait heureuse de continuer à chercher des solutions pour les entreprises québécoises à petite capitalisation sur la bases des prémisses énoncées» par le président du Fonds de solidarité de la FTQ, Raymond Bachand.

Lors d'un discours conciliateur prononcé devant le Cercle de la finance internationale de Montréal, M. Bachand avait insisté sur le fait que l'entente sur la restructuration des Bourses avait assez de souplesse pour tenir compte des préoccupations du gouvernement.

M. Bachand avait entre autres préci-

sé que l'emplacement physique du parquet ou de l'ordinateur central sur lequel s'effectuent les transactions avait peu d'importance. Autrement dit, ce dont Montréal a besoin, c'est une fenêtre montréalaise — c'est-à-dire un noyau dur d'expertise et de pouvoir décisionnelle — par laquelle les PME québécoises passeraient pour accéder aux parquets de Toronto ou de l'Ouest.

Toutefois, la demande du ministre des Finances va beaucoup plus loin. M. Landry souhaite que Montréal conserve une place boursière physique pour les PME québécoises dont la capitalisation est inférieure à 500 millions de dollars. Or l'entente sur la restructuration des Bourses avait fixé cette barre à quatre millions.

Transport aérien

Le pire ennemi de Canadien, c'est le temps

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Malgré le profit enregistré au troisième trimestre, Canadien International se dirige vers un autre exercice déficitaire. Et le transporteur entame le quatrième trimestre, l'un des plus difficiles de l'industrie, avec à peine 88 millions en liquidités. De quoi tenir dix jours sans autres entrées. Pour le président Kevin Benson, le temps est devenu le pire ennemi de Canadien.

Pourtant, au cours des dernières semaines, on multipliait les discours chez Canadien comme quoi le transporteur terminerait l'année avec une position d'encaisse positive, *dixit* le chef des finances, Doug Carty. Comme quoi le transporteur a des liquidités pour tenir encore au moins 12 mois, *dixit* Kevin Benson. Au 30 septembre dernier, Canadien affichait une somme de 88,7 millions au poste Encaisse et placements à court terme, contre 302,4 millions au 31 décembre 1998. Et son fonds de roulement était déficitaire de 390 millions.

Au cours d'un appel conférence tenu hier, Kevin Benson a précisé que chaque jour d'exploitation signifiait des dépenses entre huit et dix millions. «Nous sommes dans une position très serrée», a-t-il renchéri, rappelant que le quatrième trimestre est traditionnellement tranquille dans l'industrie. «La question n'est plus de savoir si nous pouvons vendre nos sièges à un prix raisonnable. Mais plutôt si nous pouvons en vendre suffisamment pour respecter nos besoins en liquidités.»

Ainsi, cette position peut indiquer que le transporteur risque de se retrouver à court de liquidités au tournant de l'an 2000.

Le président de Canadien a également souligné qu'il pouvait compter sur une contribution de son principal actionnaire, AMR (société mère d'American Airlines), qui accepterait, si nécessaire, de reporter, les frais de gestion et de services exigés à Canadien. Cette facture, qui atteindrait les 60 millions par trimestre, soit quelque 240 millions par année, avait déjà été abaissée afin de soutenir l'opération de sauvetage menée par Canadien en 1996.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 1999, Canadien a dégagé un bénéfice d'exploitation de 93,4 millions et un bénéfice net de 71,3 millions, contre 124,2 millions et 93,6 millions respectivement au troisième trimestre de 1998. Les résultats de 1998 renferment cependant les retombées d'une grève de 13 jours des pilotes d'Air Canada, dont l'impact sur le bénéfice net de Canadien a été chiffré à 40 millions.

Les produits d'exploitation se sont établis à 982 millions, en baisse de 1,3 % sur ceux du troisième trimestre de 1998. Du total, les produits d'exploitation des vols intérieurs ont diminué de 9 % entre les deux trimestres de comparaison, un recul également imputable à l'effet positif de la grève chez Air Canada sur les revenus de Canadien.

Pour l'ensemble des neuf premiers mois, Canadien a affiché un bénéfice d'exploitation de 1,6 million, contre 92,8 millions un an plus tôt. Cette période s'est soldée par une perte nette de 54,3 millions, ou 1,18 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 12,1 millions (0,15 \$ par action, après dilution) après neuf mois en 1998. Les produits d'exploitation ont augmenté de 2,4 %, de 2,46 milliards à 2,52 milliards.

Dans son bilan, le transporteur a fait ressortir une reprise du marché asiatique, principalement au Japon et vers la Chine. Sur le marché transfrontalier, «nous avons bénéficié du retour de l'indicatif d'American Airlines ainsi que de nouvelles ententes de partage d'indicatifs avec Alaska Airlines et Horizon Air (sur la côte du Pacifique), à l'origine d'un accroissement substantiel du rendement.» L'indicatif d'American Airlines a réapparu pour tous les vols transfrontaliers à destination et au départ des États-Unis.

Avec la Presse canadienne

Entrevue avec l'ancien président de la BDC

Vers une banque spécialisée dédiée aux PME

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

François Beaudoin a passé dix ans à la présidence de la Banque de développement du Canada (BDC). Dix ans à faire de cette institution fédérale une banque entièrement dédiée aux PME, détachée de son étiquette d'institution financière de dernier recours. Il est, depuis, devenu conseiller de direction chez Price Waterhouse Coopers et carresse encore le projet de travailler à la création d'une banque spécialisée pour les PME, version secteur privé cette fois. Dans sa démarche, il aura cependant à lutter contre les propres succès de la BDC.

Son départ de l'institution fédérale a été discret, sans signe avant-coureur. Un seul petit communiqué annonçant qu'il quittait ses fonctions émis en fin de journée, un vendredi. «C'était planifié. Mon départ fait partie d'un exercice de relève. Bernie Schroder, recruté à la Banque Royale, était en poste depuis trois mois. À l'approche de mon dixième anniversaire à la banque, le temps était venu, pour moi, de passer à autre chose. Je laisse la BDC entre bonnes mains.» Bernie Schroder occupe depuis le poste de président et chef de la direction intermédiaire de la BDC, le temps que le remplaçant de M. Beaudoin soit officiellement nommé par le premier ministre Jean Chrétien.

Quelques jours plus tôt, Léon Courville annonçait égale-

ment qu'il quittait ses hautes fonctions à la Banque Nationale, une banque qui se targue elle aussi d'être près des PME. Peut-on établir un lien entre les deux événements? «Ce n'était que pure coïncidence. Je voudrais bien m'asseoir avec M. Courville, comparer nos notes, nos expériences, et voir ce que l'on peut faire ensemble», a souligné M. Beaudoin.

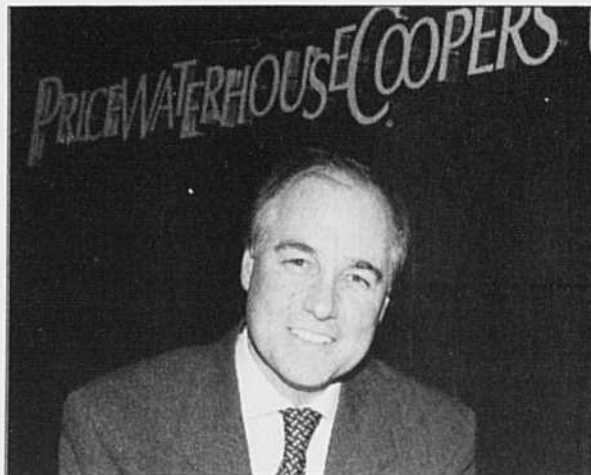
François Beaudoin sort de sa poche un modèle de banque spécialisée pour les PME. Un modèle qu'il veut présenter aux banques, aux autres intervenants et aux gouvernements. Il pense aussi inviter ou sensibiliser les compagnies d'assurances présentement en plein processus de démutualisation. Ou encore les fonds de travailleurs.

Pour lui, la solution devra passer par le privé, par le dynamisme du secteur privé, que ces intervenants soient canadiens ou étrangers. «On a très peu, trop peu d'intervenants dédiés à la PME. Nous n'avons pas véritablement d'institutions offrant, sous le même toit, tous les services financiers pour les PME, d'institutions qui traitent les PME comme des entités distinctes.» Il y a bien la Banque Nationale, qui se targue d'être une banque pour la PME. Ou encore le Mouvement Desjardins, enraciné dans son milieu. Il y a également eu ce projet de banque dédiée à la PME, dessiné dans le scénario de fusion entre les banques Royale et de Montréal. «Depuis que le projet de fusion entre ces deux institutions a été bloqué, leur scénario de banque spécialisée n'a pas encore vu le jour. La

Banque Nationale est pour sa part l'institution qui s'approche le plus du modèle alors que le Mouvement Desjardins, engagé dans un processus de réingénierie, a les éléments, mais il part avec un certain retard. Le Mouvement Desjardins est à créer des centres d'affaires commerciaux mais il en est à ses débuts dans sa restructuration», a résumé M. Beaudoin.

En somme, on se retrouve aujourd'hui avec peu de solutions alternatives à offrir aux PME. En fait, il n'y a que la BDC. Et encore. Cette banque fédérale a beau avoir doublé son actif et triplé ses prêts aux PME en dix ans, il ne lui est pas permis d'offrir toute la gamme de produits et services dont peuvent avoir besoin les PME. «De toute façon, il n'est pas normal de n'avoir que la BDC à offrir comme alternative aux PME. Il devrait y avoir plus d'intervenants, qui peuvent aller plus loin que la BDC.» Et cette rareté ne peut aller qu'en s'accroissant. «Le phénomène des fusions ou de la constitution de holdings va tôt ou tard nous toucher. Ce n'est que partie remise. L'absence d'alternative va aller en grandissant.»

Le modèle dessiné par François Beaudoin réunit opérations bancaires, capital de risque, services financiers et services conseils en gestion sous un même toit ou sous une offre commune. «Vous savez, à peine 5 % des PME se qualifient pour le capital de risque traditionnel. Aussi, le Fonds de solidarité ne peut pas faire d'opérations bancaires ni offrir des produits bancaires. Et dans les banques traditionnelles, on



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

François Beaudoin

n'a pas spécialisé le prêt, on l'a institutionnalisé.»

VOIR EN PAGE B 2: DES RÈGLES DU JEU DIFFÉRENTES

Dossier spécial



publié le mercredi 17 novembre 1999

Éducation

Date de tombée: le vendredi 12 novembre 1999 LE DEVOIR

ÉCONOMIE

ÉTATS-UNIS

Excédent budgétaire américain record en 1999

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis ont réalisé durant l'année fiscale 1999 un excédent budgétaire de 123 milliards de dollars et ont apuré au cours des deux dernières années 128 milliards de dollars de dette publique, a indiqué hier la Maison-Blanche.

En pourcentage du PIB, l'excédent est le plus important depuis 1951, a précisé le porte-parole de la Maison-Blanche, Joe Lockhart.

Par ailleurs, la dette fédérale a reculé de 138 milliards de dollars sur deux ans, a précisé M. Lockhart. L'année dernière, les États-Unis avaient affiché un excédent de 69,2 milliards de dollars.

Les recettes fédérales ont totalisé 1827 milliards de dollars en 1999 et les dépenses se sont montées à 1704 milliards de dollars. Les recettes collectées par le Trésor sur le bénéfice des entreprises sont en recul à 184,7 milliards de dollars contre 188,7 milliards.

Grâce à l'excédent, les États-Unis ont pu réduire la dette fédérale de 88,3 milliards de dollars sur l'année. Le Trésor a payé pour 353,5 milliards de dollars d'intérêt sur la dette fédérale en 1999.

Réforme des structures de Desjardins

Un ancien cadre appelle à la résistance

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

À la veille d'une séance d'information reliant par voie électronique 20 lieux différents à travers le Québec et à laquelle participeront quelques milliers de représentants de caisses populaires et d'économie, René Croteau, ex-cadre supérieur du Mouvement Desjardins, invite tous les membres des caisses Desjardins à s'opposer au projet de réforme des structures recommandé par le conseil d'administration.

La lettre ouverte que M. Croteau a fait parvenir à tous les médias hier ne laisse aucune équivoque quant au but visé: «Si vous tenez à conserver votre caisse d'épargne et de crédit, intervenez en force et de façon urgente auprès des administrateurs que vous avez élus pour vous assurer qu'ils n'accepteront pas, à votre insu, que vous soyez dépouillés d'une institution coopérative qu'avec votre collectivité vous avez consacré des années à bâtir. C'est votre droit de propriété qui est en jeu.» Les représentants des caisses locales auront à voter sur le projet de réforme des structures le 4 décembre prochain. La séance de demain vise uniquement à apporter des précisions et à répondre aux questions soulevées par les participants. Aucun vote n'aura lieu.

Dans sa missive, M. Croteau soutient que «la proposition de fusion des fédérations n'est que la partie visible de l'iceberg, la première étape essentielle d'un

plan de conversion en banque qui n'a pas été dévoilé mais qui a été soigneusement préparé et qu'on s'efforce maintenant de réaliser le plus rapidement possible».

M. Croteau a exprimé son opposition au projet de réforme depuis plusieurs semaines, si bien que le 8 octobre dernier, Claude Beland, président de Desjardins, lui écrivait personnellement une lettre pour tenter de le rassurer, tout comme l'avait fait quelques semaines plus tôt le président de la Caisse populaire de Lévis, dont M. Croteau est membre. Ces tentatives de réconciliation n'ont pas donné le résultat escompté.

Ainsi, le 13 octobre, M. Croteau répondait à M. Beland par une lettre qui se terminait de la façon suivante: «Que vous le concédiez ou pas, vous proposez de mettre en place une structure de type bancaire. Personnellement, je doute fort que les caisses et particulièrement leurs membres s'en accommoderont longtemps.»

M. Croteau se dit convaincu que les dirigeants de Desjardins sont en train de récupérer au sein d'une fédération unique les pouvoirs décisionnels des caisses locales et qu'ils vont convertir Desjardins en banque. «La caisse dont vous êtes les propriétaires sera devenue une coquille vide comme coopérative, n'ayant d'autre fonction que celle d'une succursale bancaire.» Il s'appuie à cet égard sur une comparaison de M. Beland devant le Comité

sénatorial permanent des banques et du commerce, lequel parle en effet d'une banque coopérative mais dans un sens tout à fait différent de l'interprétation donnée par M. Croteau.

M. Beland a alors demandé au Parlement fédéral de modifier la loi pour permettre l'établissement d'une banque coopérative, laquelle pourrait un jour remplacer la Caisse centrale Desjardins et s'unir dans une structure avec un réseau coopératif de différents pays et de provinces du Canada. Une telle institution permettrait une circulation plus rapide et directe des capitaux, sans avoir à passer par les banques non coopératives. La banque coopérative jouerait en somme un rôle semblable à celui de la Caisse centrale à l'heure actuelle, mais au niveau canadien, voire international. Cette question fait d'ailleurs l'objet de discussions au sein des organismes internationaux de coopération.

M. Croteau n'en pense pas moins que les changements envisagés dans le réseau de Desjardins devraient être approuvés par les membres de chacune des caisses locales et non pas laissés aux mains des dirigeants élus. M. Beland rétorque à cela que la création des structures de deuxième et troisième niveaux, c'est-à-dire la confédération et les fédérations régionales, résultait d'une décision des dirigeants et non des membres des caisses et que toute modification à ces structures doit être approuvée de la même façon.

Nouveaux médicaments

Axcan dénonce les pratiques restrictives des provinces

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Le président d'Axcan Pharma, Léon Gosselin, a dénoncé hier les provinces canadiennes qui restreignent l'accès aux nouveaux médicaments en retardant leur inscription sur la liste des médicaments remboursables par le régime public.

Cette situation affecte les patients et les entreprises pharmaceutiques comme Axcan Pharma, a affirmé M. Gosselin hier, dans le cadre d'un discours prononcé devant l'Association des MBA du Québec. «Il y a des provinces qui ont comme politique de retarder systématiquement l'inclusion du remboursement de ces médicaments-là, pour pallier l'effet de tels remboursements sur le budget de l'année en cours», a-t-il soutenu en entrevue, après son allocution.

Selon lui, les gouvernements provinciaux oublient que les nouveaux médicaments peuvent contribuer à la réduction des taux d'hospitalisation et des coûts associés aux soins de la population, permettant ainsi de réaliser des économies budgétaires considérables à moyen terme.

M. Gosselin a visé plus particulièrement l'Ontario et la Saskatchewan. «Nous avons un produit qui a été approuvé en 1996 pour la cirrhose biliaire primitive, mais il a fallu attendre jusqu'à cette année-ci pour que l'Ontario ait un remboursement pour ces patients-là, malgré le fait que ce soit une maladie mortelle, et malgré le fait qu'il ait été démontré que le médicament prolonge réellement la vie.»

Il a déclaré que les patients se trouvaient ainsi privés des bienfaits du médicament. «Il n'y a pas de raisons pour qu'un médicament ne soit pas en vente partout au Canada, après être passé à travers tout le processus d'approbation.»

M. Gosselin a également abordé hier la question des difficultés de recrutement pour les sociétés pharmaceutiques au Québec. «Il n'y a rien de plus frustrant que d'avoir un projet intéressant et de ne pas avoir la main-d'œuvre pour le mettre en œuvre.» Il a affirmé que le Québec comptait beaucoup de théoriciens ou de détenteurs de doctorats qui œuvraient au niveau universitaire, qui faisaient de la recherche fondamentale et de l'enseignement, mais qui n'avaient pas d'expérience pratique dans l'industrie.

Il a suggéré d'augmenter le nombre d'étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat, et de favoriser le système coopératif, qui permet aux étudiants de délaissier les bancs de l'université pour effectuer des stages dans l'entreprise.

M. Gosselin a cependant surtout blâmé les taux élevés d'imposition au Québec, qui encouragent bien des jeunes finissants à s'exiler aux États-Unis. «Si je trouve un

scientifique en Italie, il pourra bénéficier d'un dégrèvement fiscal de cinq ans, tandis que le Québécois devra payer de l'impôt comme tout le monde, a-t-il déploré. Pour ce dernier, il sera plus intéressant d'aller s'installer aux États-Unis, d'avoir un salaire plus important et de payer moins d'impôts.»

«Alors, les nôtres s'en vont aux États-Unis, et nous devons importer des scientifiques d'Europe et d'ailleurs.»

M. Gosselin a finalement pris pour cible l'industrie des médicaments alternatifs, ou médicaments naturels, qui représente une concurrence de plus en plus importante pour l'industrie pharmaceutique. Il a dénoncé la publicité à outrance sur les bienfaits de ces «huiles de perlimpinpin», des produits qui n'ont pas à se soumettre au long et sévère processus qui mène à l'approbation des nouveaux médicaments.

M. Gosselin a critiqué la publicité sur les bienfaits des «huiles de perlimpinpin»

JOHN RIVIERE

PRÉSIDENT

METAFOX INC.

CLIENT DE LA BDC DEPUIS 1989

Pour ceux qui développent de nouvelles approches

Recycler, réduire et réutiliser: voilà la formule gagnante de Metafox depuis 1988. Aujourd'hui, Metafox aide l'industrie de la photo-image à réduire ses frais d'exploitation et à augmenter ses marges de profit en réduisant et en recyclant les produits chimiques utilisés dans ses opérations. Metafox réduit aussi le temps nécessaire à l'obtention de financement et de conseils d'experts en utilisant le service en ligne BDC Connex.

Vous cherchez à développer votre entreprise? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le 1 888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à l'adresse: www.bdc.ca

Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME

Canada

DES RÈGLES DU JEU DIFFÉRENTES

SUITE DE LA PAGE B 1

«On a créé des imperfections, dans le marché, qui font que nombre de PME sont exclues ou ne reçoivent pas le financement approprié à leurs besoins. Avec les normes de capitalisation, par exemple, on encourage les banques à ne pas conserver leur actif au bilan car il leur faut, en conséquence, maintenir un certain capital. Cela nous a conduit, notamment, à la titrisation et aux écritures hors bilan. On ne se retrouve donc pas, ici, avec un marché ou des impératifs adaptés aux PME», a résumé M. Beaudoin.

Pour Jean-Guy Sénécal, associé chez Price Waterhouse Coopers, «le «banking», pour la grande entreprise, c'est complètement différent du «banking» pour la PME. C'est une tout autre business. Ce ne sont pas les mêmes règles du jeu. Tout est dans la relation avec le client. Ça prend des gens qui comprennent la dynamique de la PME et l'industrie dans laquelle elle œuvre. Ce n'est pas la même philosophie, la même approche, la même vision. Ce n'est pas la même rentabilité non plus. Si on accepte cela, si on accepte ces différences, il faut se structurer en conséquence.»

Cadre réglementaire et incitatifs

Ces distinctions nous amènent forcément à la nécessité d'instaurer un cadre réglementaire adéquat et d'étudier l'octroi d'incitatifs. «Il y a un risque inhérent à la création d'une telle banque spécialisée. Il faudrait donc que nos gouvernements puissent créer des incitatifs, sous la forme d'un allègement de la taxe sur le capital ou de la fiscalité.» Ici, pour convaincre, François Beaudoin aura à lutter contre ses propres succès. Au fil des ans, la BDC a démontré qu'il pouvait être rentable et viable de ne se

vouer qu'aux besoins de la PME. «D'accord. Mais la BDC, dans la quête de ses fonds, s'appuyait sur la cote de crédit du gouvernement fédéral, la plus élevée au pays. Et malgré cette démonstration de rentabilité, il n'y a toujours pas suffisamment d'intérêt, dans le marché, pour cette spécialisation auprès des PME. D'où les incitatifs. Des incitatifs qui pourraient être reliés ou conditionnels à l'obtention d'un certain rendement, par exemple. Une analyse devra être faite, ici, sur le genre d'incitatifs que nos gouvernements pourraient envisager. Il faudra, pour ce faire, prendre la somme des expériences passées en matière d'incitatifs et retenir une formule qui stimulera la quête d'une expertise, qui permettra à un système de se spécialiser et qui sous-tendra un certain partage des risques.»

«Lorsqu'on parle de PME, on parle de risque additionnel. Et de transfert ou de réduction du risque. D'où les incitatifs», a renchéri M. Sénécal. «Ce dont il est question, ici, c'est d'offrir aux PME des sources de financement conçues selon leurs besoins. Des sources de financement accompagnées du soutien de gestion. Il existe présentement une dynamique locale, en expansion, qui a un futur devant elle et qui «pense global». Il existe une multitude d'entreprises qui ont les capacités de se développer et de devenir des joueurs majeurs sur la scène internationale.»

«Notre définition de PME transcende, ici, la notion de taille pour englober plutôt le potentiel de croissance de ces entreprises. Des entreprises qui ont des besoins de financement et des attentes non ou difficilement assouvis de manière adéquate. Il y a une occasion présentement, tant pour les autres institutions financières que pour les gouvernements», a martelé l'associé de Price Waterhouse Coopers.

Nouveaux taux majorés sur vos placements garantis à 100 %

À compter du 22 octobre 1999

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 60			
4,40 %			
An 1			
OBLIGATION À PRIME DU CANADA Émission 9			
5,00 %	5,40 %	5,80 %	Émission 9. Taux annuel composé de 5,39 % sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.
An 1	An 2	An 3	

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE

Canada

Émissions 60 et 9 en vente jusqu'au 1^{er} novembre seulement

ÉCONOMIE

Air Canada donne les détails des ententes avec ses partenaires

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans sa défense, Air Canada a multiplié ces derniers temps les ententes de long terme avec ses partenaires. Ces ententes comportent des clauses pour bris de contrat comportant de lourdes pénalités, d'au moins 334 millions, ce qui a pour effet de rendre la tâche du tandem Onex-American Airlines plus difficile.

Ces ententes ont été conclues avec les principaux partenaires d'Air Canada dans Star, soit Lufthansa et United Airlines. Avec la Banque CIBC, détentric de la carte Visa Aerogold, et avec Cara, fournisseur des repas à bord des appareils. Le principal concurrent de Cara est SkyChiefs, propriété d'Onex.

Dans les documents déposés hier devant les organismes de réglementation des valeurs mobilières, Air Canada a donné les détails techniques des modalités entourant ses ententes avec la CIBC et ses partenaires dans Star. Quant à Cara, l'entente de dix ans, pour 1,5 milliard, ne comporterait aucune clause répulsive.

Dans sa réplique, Air Canada se propose de racheter 35 % de ses actions, au prix unitaire de 12 \$, pour une contrepartie de 800 millions. En appui à cette opération, le transporteur a reçu 620 millions des partenaires de Star et de la CIBC en échange de titres convertibles. Air Canada a profité de l'occasion pour solidifier ses liens avec Star et avec la CIBC.

Si ces liens venaient à être brisés avant l'échéance de dix ans, le contrat prévoit des pénalités initiales de 250 millions devant être versées à Lufthansa et à United Airlines, qui s'ajoutent aux poursuites éventuelles pour dommages devant les tribunaux. Il entre dans les intentions d'Onex de transférer la nouvelle Air Canada au sein de Oneworld si sa proposition l'emporte.

Puisque la réplique d'Air Canada prévoit l'acquisition de Canadien International, si cette transaction n'est pas réalisée, Air Canada devra également verser une somme d'au plus 84 millions à United et Lufthansa.

Quant à la CIBC, il est prévu qu'elle récupère la valeur restante de son contrat afférent à sa carte de crédit pour grands voyageurs.

Ces détails additionnels sont présentement étudiés par les procureurs d'Onex, dont la bonification de l'offre initiale est attendue incessamment.

Parallèlement, les procureurs d'Air Canada et d'Onex croiseront le fer aujourd'hui, devant la Cour supérieure du Québec. Dans cette cause, Air Canada entend démontrer que la proposition d'Onex est illégale parce qu'elle contrevient à la limite empêchant tout individu de détenir plus de 10 % des droits de vote d'Air Canada.

Les députés péquistes sont rassurés

Dans un autre ordre d'idées, les membres du Comité de députés péquistes chargés d'analyser les conséquences de la restructuration du transport aérien au Canada ont eu l'occasion de faire connaître leurs inquiétudes, hier, aux autorités d'Air Canada et sont sortis rassurés de cette rencontre.

Les députés ont été en mesure de discuter avec la vice-présidente de la société Air Canada, Lise Fournel, des grands enjeux touchant les emplois de cette entreprise au Québec, de l'avenir des dessertes régionales, du siège social de Montréal et du centre d'entretien de Dorval. La question de l'utilisation du français et celle du développement des services informatiques ont aussi été abordées.

En point de presse, la députée de Rosemont, Rita Dionne-Marsolais, membre du comité, a expliqué que la délégation d'Air Canada a présenté un portrait rassurant des impacts de son offre d'achat de la société dans le cadre de la prochaine restructuration. «On a obtenu des assurances assez intéressantes sur des points qui nous apparaissent importants pour le Québec.»

Elle a précisé avoir reçu des garanties sur la survie du siège social à Montréal et de toutes les activités qui s'y rapportent. Des assurances ont aussi été données touchant la région de la capitale, qui constituerait «la plaque tournante pour l'ensemble du service au Québec».

La société a même promis d'accroître les activités au chapitre des services d'entretien des avions et des moteurs, «deux activités excessivement importantes pour Montréal». Et le rapatriement, à Montréal, de fonctions administratives actuellement assumées par American Airlines pour le compte de Canadien.

«L'engagement le plus important, a indiqué Mme Dionne-Marsolais, touche la desserte des régions. Air Canada nous a assurés qu'il n'y aurait aucun changement, autant au niveau des horaires qu'à celui de la fréquence des vols. À la question de l'utilisation des deux langues officielles, Air Canada a promis que des directives seront effectivement implantées pour assurer des services dans la langue de la majorité francophone.»

Cette obligation de desserte dans les deux langues officielles est enclenchée dans la loi ayant conduit à la privatisation d'Air Canada.

D'autres discussions sont prévues au cours des prochains jours, le comité devant notamment rencontrer les représentants d'Onex.

Les députés péquistes membres du comité sont Rita Dionne-Marsolais (Rosemont), François Gendron (Abitibi-Ouest), Michel Côté (La Peltre) et Serge Deslières (Sablé-Soulanges).

Avec la Presse canadienne

Au lendemain du témoignage du ministre Collenette

Air Canada déplore le flou dans les règles

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

La direction d'Air Canada trouve inapproprié que le ministre des Transports, David Collenette, ait mis en doute mardi les règles régissant la propriété de l'entreprise alors même que les actionnaires se préparent à décider de l'avenir de l'entreprise, le 8 novembre prochain.

«Nos actionnaires ont acheté leurs actions en sachant qu'ils ne pouvaient en détenir plus de 10 %. Si le Parlement en débat et croit qu'il faut changer cette règle, je vais vivre avec. Mais je ne crois pas qu'il est approprié de devoir opérer en vertu de règles très imprécises. Il faut rappeler que cette règle a été introduite alors qu'il y avait deux grandes compagnies aériennes pour assurer une propriété large. Nous examinons maintenant la possibilité d'avoir un transporteur dominant. La notion de concentration de propriété devrait préoccuper le pays davantage», a indiqué le président et chef de la direction d'Air Canada, Robert Milton, alors qu'il comparait hier devant le comité parlementaire des Transports.

Lors de son témoignage, mardi, David Collenette a indiqué que le gouvernement fédéral était prêt à considérer une remise en question de la règle qui interdit à toute personne de détenir plus de 10 % des droits de vote d'Air Canada.

M. Collenette n'a pas annoncé la levée de la règle du 10 % mais a invité le comité des Transports à étudier la question. Il est clair toutefois que c'est le choix des actionnaires d'Air Canada qui sera déterminant à ses yeux. «Il était très important pour le gouvernement [...] d'égaliser les chances et que les actionnaires puissent avoir la possibilité de voter pour les deux propositions», a-t-il répété hier aux Communes.

M. Milton, qui s'est abstenu de critiquer directement le gouvernement, n'a pu cacher sa désapprobation et son étonnement hier. Il a noté que les actionnaires devront faire un choix en présumant de la décision du Parlement. «Combien de fois a-t-on demandé à des actionnaires de faire un choix en fonction d'un changement ou non à une loi qu'ils ne contrôlent pas? C'est inhabi-



ARCHIVES LE DEVOIR

Sur la sellette

tuel comme situation et inapproprié pour un pays du G7», a-t-il dit.

Le groupe Onex a offert 5,7 milliards, si on inclut la prise en charge de la dette des deux entreprises, pour l'achat de Canadien et d'Air Canada, pour ensuite les fusionner. Cette offre suppose cependant qu'Onex deviendrait propriétaire de 31 % des actions avec droit de vote d'Air Canada. Son partenaire, la firme américaine AMR, en détiendrait 14,9 %.

Loi constitutive

La direction d'Air Canada soutient que cette offre contrevient à sa loi constitutive. Elle s'est même adressée à la Cour supérieure du Québec pour la faire déclarer illégale, une cause qui doit commencer à être entendue aujourd'hui. Air Canada a de son côté offert d'acheter et de maintenir Canadien et de créer un transporteur à bas prix. L'offre d'Air Canada ne suppose aucun changement à sa loi constitutive. Les actionnaires d'Air Canada doivent se prononcer sur les deux offres le 8 novembre prochain.

M. Milton a énergiquement défendu sa proposition hier tout en tentant de démontrer les faiblesses et les dangers posés par celle de l'autre camp. Chose certaine, il estime que sa compagnie est nettement mieux placée «pour prendre l'initiative d'une restructuration de l'industrie, compte tenu de sa santé financi-

re et de son leadership sur le marché».

M. Milton ne s'est pas prononcé sur le refus du gouvernement de toucher à la règle actuelle qui interdit à un étranger de détenir plus de 25 % des actions avec droit de vote d'un transporteur canadien.

Le commissaire de la concurrence, lui, l'a fait. Contrairement au ministre Collenette, qu'il a toutefois évité de critiquer directement, Konrad von Finckenstein estime qu'il ne faut pas confondre propriété étrangère des actions et contrôle effectif d'une compagnie.

«Il faut s'arrêter à ce qui est important, c'est-à-dire le contrôle canadien réel. Après cela, il n'est pas important si 25 ou 49 % de l'entreprise est détenue par des étrangers. Mais avec 49 %, vous avez accès à plus de capitaux dans une industrie qui a besoin de capitalisation. [...] Le contrôle canadien peut être maintenu, tout dépend comment ce 49 % est distribué, s'il est détenu par une seule main ou par plusieurs», a-t-il expliqué aux membres du comité. Dans un rapport qu'il a remis la semaine dernière au ministre, M. von Finckenstein suggérait de hausser le seuil à 49 %.

Le commissaire a aussi tenu à rappeler d'autres recommandations ignorées de ce rapport. Par exemple, il suggérait de permettre aux transporteurs américains reliant deux villes canadiennes en passant par un aéroport américain d'offrir et de promouvoir un prix unique pour l'ensemble du trajet. Il proposait aussi de promouvoir l'imposition de conditions au nouveau transporteur dominant afin de favoriser l'émergence d'un transporteur fonctionnant exclusivement sur le marché canadien, peu importe qu'il soit détenu par un étranger. Il a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas d'une recommandation en faveur du cabotage, comme on l'a d'abord compris.

M. von Finckenstein ne s'est pas formalisé, par ailleurs, des modifications de ce rapport. M. Collenette compte apporter au processus d'approbation d'une fusion dans le secteur aérien. Son bureau examinera la proposition sur le plan de la concurrence. Selon lui, le nouveau système, qui donnera au ministre le dernier mot afin de tenir compte de l'intérêt public, ressemblera à ce qui existe dans le secteur bancaire.

Les libéraux sont déchirés

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les députés libéraux ne s'entendent pas sur l'orientation que doit prendre leur gouvernement dans le dossier de la restructuration de l'industrie du transport aérien au pays.

Hier, à l'issue du caucus libéral, certains députés exprimaient des réserves quant aux déclarations effectuées la veille par le ministre des Transports, David Collenette, devant le Comité permanent des Transports de la Chambre des communes.

Ce qui agace le plus, c'est que M. Collenette s'est dit prêt à modifier la loi qui empêche un actionnaire de détenir plus de 10 % des actions avec droit de vote d'Air Canada. «Je suis à 100 % contre l'ouverture de la disposition de 10 %, a déclaré le député de Lac-Saint-Louis, Clifford Lincoln, à la sortie du caucus. J'ai dit ça bien des fois, je continue toujours à avoir la même opinion. Je trouve que ce serait complètement illogique qu'on le fasse.»

Le président du caucus libéral, Joe Fontana, a confirmé qu'il n'y avait pas, pour l'instant, de consensus entre les députés. «Je pense que ce qu'ils (les députés) ont dit, essentiellement, c'est: réunissons toute l'information et laissons le comité des Transports s'en occuper», a déclaré M. Fontana au terme du caucus libéral.

M. Fontana a ajouté que le caucus disposait aussi d'un comité économique qui allait se pencher sur la question. Il pense qu'à la fin du mois de novembre, lorsque les deux comités auront déposé leurs rapports, les députés pourront prendre une décision plus éclairée. «Et, au bout du compte, essayons d'apporter un ensemble de décisions qui permettront de nous assurer que nous aurons une compagnie aérienne compétitive, propriété d'intérêts canadiens», a ajouté le député.

M. Fontana dit être certain que les députés finiront par s'entendre. «Évidemment, nous en arriverons à un consensus.» Pourtant, il a lui aussi émis des réserves à l'endroit de certaines déclarations du ministre des Transports. M. Fontana s'interroge particulièrement sur la loi qui limite à 25 % la propriété étrangère d'actions d'un transporteur aérien, que M. Collenette a promis de ne pas modifier.

S'il dit vouloir attendre des renseignements additionnels avant de prendre une décision, il se demande si cette limite est justifiée. «En fait, si vous jetez un coup d'œil sur d'autres secteurs de l'économie canadienne, vous voyez qu'il est possible d'avoir un contrôle canadien effectif en ayant des limites plus élevées que 25 %», a déclaré M. Fontana.

L'APPEL DE NOUVEAUX HORIZONS

Vous rêvez d'expansion, de développement, de R-D, d'innovation ou d'exportation pour votre PME ? Vous avez en tête un projet d'entreprise original ou audacieux ? C'est bien là un signe de la vitalité des gens d'affaires de chez nous.

ET LES MOYENS POUR S'Y RENDRE

Investissement Québec veut être du voyage. Notre éventail d'incitatifs financiers, adaptés à votre situation, peut vous aider à élargir vos horizons et à garantir le financement de projets novateurs. Venez donc nous parler des vôtres.

IQ Investissement Québec



Important rappel de Bell Canada à ses clients d'affaires concernant l'an 2000

Bell Canada tient à rappeler à ses clients d'affaires qui n'ont pas encore vérifié la conformité à l'an 2000 de leur équipement de télécommunications d'affaires, de le faire aussitôt que possible. Pour obtenir de l'information sur la conformité à l'an 2000 des systèmes de télécommunications d'affaires ou tout autre produit acheté ou loué de Bell Canada, nous vous invitons à :

- visiter notre site Web à l'adresse : www.bell.ca/an2000
- appeler votre chargé de compte, ou
- appeler notre Centre d'information sur l'an 2000 au 1 877 678-1266 du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.



Québec

Montréal : (514) 873-4375 Québec : (418) 643-5172 Régions : 1 800 461-2433 iq@invest-quebec.com www.invest-quebec.com

ÉCONOMIE

EN BREF

Le Fonds de la CSN investit dans Signotech

(Le Devoir) — Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, a annoncé un nouvel investissement de 1,1 million dans Signotech, de Rivière-des-Prairies. «Depuis plus de dix ans, cette entreprise fabrique des panneaux de signalisation routière et assure la gestion de la circulation sur les chantiers de construction et de rénovation du réseau routier. Cette injection permettra à Signotech de répondre à un nombre accru de contrats et de maintenir une trentaine de postes réguliers pouvant atteindre la centaine d'emplois en période de pointe», peut-on lire dans le communiqué. Signotech occupe actuellement 35 % du marché québécois en matière de signalisation routière.

Nomination chez Rogers Cantel

(Le Devoir) — Gilles Lacoursière a été nommé au poste de président pour le Québec de Rogers Cantel. Il sera responsable des ventes et du marketing, y compris le service à la clientèle, pour le Québec. M. Lacoursière était tout dernièrement président (région de l'Est) pour Mediacom.

Internet: 507 milliards de chiffre d'affaires

San Jose (AFP) — Le marché internet américain rapporte plus que les secteurs des télécommunications ou des transports aériens, avec un chiffre d'affaires attendu de 507 milliards de dollars en 1999, selon une étude publiée hier par l'Université du Texas. Le chiffre d'affaires pour 1998 avait atteint 301,4 milliards de dollars. L'étude comptabilise les revenus du secteur des équipements d'infrastructure (ordinateurs, réseaux, fournisseurs de service Internet...), des applications Internet (commerce électronique, logiciels multimédia, engins de recherche...), des intermédiaires entre acheteurs et vendeurs comme les sites de courtage ou de ventes aux enchères en ligne et du

commerce électronique. Le secteur du commerce électronique a été le plus vigoureux, avec une croissance de 127 % du chiffre d'affaires à 37,5 milliards de dollars au premier trimestre 1999, contre 16,5 milliards pendant la même période de 1998, indique l'étude commanditée par Cisco Systems, le leader des équipements de connexion à Internet.

Assurance emploi: hausse du nombre de prestataires

Ottawa (PC) — Le nombre de prestataires d'assurance emploi a grimpé de 2,5 % en août, a rapporté hier Statistique Canada. Ils étaient 509 520 contre 496 920 en juillet. Des augmentations ont été observées dans la plupart des provinces et des territoires, notamment au Québec où la hausse a été de 6,2 %, soit la deuxième plus importante après celle enregistrée à Terre-Neuve (6,9 %). En août, quelque 179 250 Québécois touchaient des prestations d'assurance emploi. En Ontario, le nombre de bénéficiaires s'est accru de 5,3 % alors que l'on a noté des baisses au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta. Le nombre de Canadiens inscrits à l'assurance-emploi en août était de 8,4 % inférieur à celui de la même période de l'année précédente. Le montant des prestations versées a augmenté de 2,7 % en août, pour atteindre 646,4 millions cependant que le nombre de demandes de prestation diminuait de 4,4 % pour s'établir à 215 048.

Domco déclare un bénéfice net de 4,9 millions

(PC) — Pour le troisième trimestre terminé le 25 septembre, Domco a enregistré un bénéfice net record de 4,9 millions (0,25 \$ par action), soit une hausse de 9,7 % par rapport aux 4,88 millions (0,23 \$ par action) déclarés un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a progressé de 92,5 à 155,1 millions. Les neuf premiers mois de l'exercice ont rapporté un profit net de 13,7 millions (0,69 \$ par action), comparativement à 12,8 millions (0,74 \$ par action) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice est passé de 266,7 à 336,1 millions.

BCE déclare un bénéfice net de 123 millions

Le chef de la direction Jean Monty évoque la possibilité de se départir de Nortel Networks

PRESSE CANADIENNE ET LE DEVOIR

BCE, société mère de Bell Canada, a déclaré un bénéfice net de 123 millions (0,19 \$ par action) au troisième trimestre, comparativement à 3,7 milliards (5,83 \$ par action) à la même période l'an dernier.

Le chef de la direction, Jean Monty, s'est rendu aux doléances des analystes en déclarant que l'action de BCE continue d'être sous-évaluée. Pour redresser la situation, il n'a pas écarté la possibilité de se départir de Nortel Networks.

«Il nous faudra trouver une façon de transmettre la valeur de Nortel à nos actionnaires. Si cet escompte n'est pas récupéré, nous n'écarterons pas la possibilité de nous départir de Nortel. C'est tout ce que je peux dire», a déclaré M. Monty.

Charges spéciales

Le bénéfice du troisième trimestre comprend des charges spéciales nettes de 351 millions pri-

palement attribuables aux coûts liés aux acquisitions de Nortel, a indiqué la direction de BCE. Exclusion faite de la contribution de Nortel Networks, le chiffre d'affaires de BCE a augmenté de 5 %, pour s'établir à 3,6 milliards au troisième trimestre de 1999. Pour la période de neuf mois, il s'est accru de 6 % pour atteindre 10,5 milliards.

Au troisième trimestre, les produits d'exploitation de la filiale Bell Canada ont augmenté de 3 %, pour s'établir à 3,2 milliards, tandis que son bénéfice de référence grimpeait de 3 % également pour atteindre 349 millions.

Le groupe CGI et BCE Emergis a pour sa part essuyé une perte de deux millions, alors que Nortel Networks a enregistré un bénéfice de référence de 220 millions, en hausse de 65 % par rapport au troisième trimestre de 1998.

Comme depuis le 30 septembre la

participation financière de BCE dans Nortel est passée de 51 à 39,6 %, les résultats de cette dernière ne sont plus publiés avec les autres résultats trimestriels de BCE.

BCE a laissé entendre par le passé qu'elle pourrait se départir de Nortel ainsi que de sa filiale Téléglobe, qu'elle juge insuffisamment rentables. M. Monty a été un peu plus précis hier dans le cas de Nortel, alors qu'il n'a pas voulu commenter la situation de Téléglobe.

L'action de Téléglobe

BCE retient plus de 20 % dans Téléglobe, un placement dont la valeur a chuté de moitié depuis le début de l'année. L'action de Téléglobe a atteint une capitalisation telle qu'elle est devenue une cible alléchante pour une prise de contrôle.

En dévoilant hier ces résultats, le chef de la direction, Jean Monty, a souligné que la stratégie de BCE

consistait à rapprocher ses filiales de façon à passer d'une société de portefeuille à une entreprise intégrée, tout en investissant dans des entreprises en croissance les cinq milliards empochés avec la vente de 20 % de ses actions dans Bell Canada.

Ainsi, Bell a annoncé récemment son intention d'accroître sa participation à Aliant, la nouvelle société téléphonique qui dessert les provinces atlantiques. BCE investirait aussi de nouveau dans le groupe CGI et BCE Emergis.

Les activités de BCE sont structurées en cinq groupes: Bell Canada, CGI et BCE Emergis, BCE Media, Nortel Networks et Bell Canada International. Bell Canada comprend Bell Mobilité, Bell Nexxia, Bell Acti-Media, ainsi que les intérêts de Bell Canada dans Aliant, Manitoba Telecom Services (MTS), Téléglobe et d'autres compagnies de téléphone canadiennes. Le groupe BCE Media se compose de Bell ExpressVu, de TéléSAT et d'autres intérêts dans les médias.

Exercice 1999

Les revenus de CGI progressent de 90 %

PRESSE CANADIENNE

Le Groupe CGI a enregistré une progression de ses revenus de 90 % au cours de l'exercice 1999 et de 141 % de son bénéfice net.

Pour cette entreprise de services-conseils en technologies de l'information, 1999 ne fait pas exception. C'est la 23e année consécutive que CGI enregistre une augmentation de ses revenus.

Au cours de l'exercice 1999, les revenus ont été de 1,41 milliard par rapport à 741 millions durant l'exercice précédent.

Le bénéfice net s'est fixé à 83,8 millions par rapport à 34,8 millions il y a un an. Le bénéfice net par action a atteint 0,63 \$ par action par

rapport à 0,30 \$ par action durant l'exercice 1998, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ayant augmenté de 14 %.

La marge bénéficiaire nette est passée à 5,9 % comparativement à 4,7 % durant l'exercice précédent.

La progression des revenus est attribuable à de nouveaux contrats d'impartition et d'intégration des systèmes, au Canada surtout, mais de plus en plus aux États-Unis et sur les marchés internationaux, ainsi qu'à des acquisitions réalisées au Canada et aux États-Unis.

A l'occasion de la publication de ces résultats, le président du conseil et chef de la direction de CGI, Serge Godin, a indiqué que le carnet de commandes était bien garni avec

une majorité de contrats d'impartition à long terme.

La technologie axée sur le Web représente actuellement 20 % du chiffre d'affaires annualisé de CGI, a ajouté M. Godin.

La position de CGI sur le marché américain a été renforcée par l'acquisition de DRT Systems International. CGI a l'intention de poursuivre sur cette lancée par des acquisitions et la réalisation de grands contrats.

Au cours du quatrième trimestre terminé le 30 septembre 1999, les revenus ont progressé de 21 % pour s'établir à 394 millions par rapport à 324,5 millions au cours de la même période l'année dernière.

Le bénéfice net a augmenté de 40



% pour passer à 22,6 millions ou 0,17 \$ par action, par rapport à 16,1 millions ou 0,13 \$ par action, au cours du dernier trimestre de l'exercice 1998.

CGI a un effectif de 10 000 professionnels et compte 2500 clients au Canada, aux États-Unis et dans plus d'une vingtaine d'autres pays à travers le monde.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

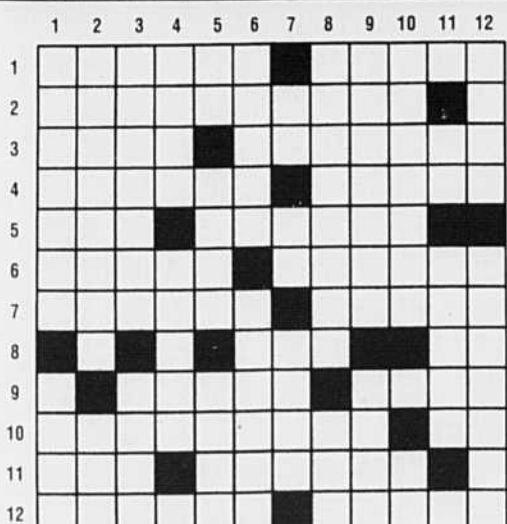
Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Agar-agar. —
- 2- Tranche de poisson. —
- 3- Relatif à une opération chirurgicale. —
- 4- Arène. — Rabaisse. —
- 5- Jaunisse. — Perdu (Dr.). —
- 6- La plus vile populace. —
- 7- Raillerie. —
- 8- Sujet d'un roi mérovingien. —
- 9- Composition à huit parties (Mus.). —
- 10- Inexact. — Instrument agricole. —
- 11- Héros du Déluge. —
- 12- Prenom personnel. —

VERTICALEMENT

- 1- Manque de célérité. —
- 2- Influer. —
- 3- Céréal. — Cicéro. —
- 4- À lui. — Peu de chose. —
- 5- Arbre. —
- 6- Oxyde d'éthyle. —
- 7- Couteau pour greffer. —
- 8- En quel lieu? — Lac pyrénéen. —
- 9- Coeur d'un cyclone. —
- 10- Jour. — Argile. —
- 11- Sécheresse. —
- 12- Désappoint. —

Solution d'hier



AVIS

À TOUS NOS

ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-22-031004-890

COUR DU QUÉBEC

(CHAMBRE CIVILE)

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

LOMBARD DU CANADA

Partie demanderesse

GILLES HAMEL

RAYMOND GAGNON

CARL GAGNON

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CARL GAGNON de comparaître au greffe de cette cour

au 1 rue Notre-Dame Est, à

Montréal, salle 1.100, dans les 30

jours de la date de la publication du

présent avis dans « LE DEVOIR ».

Une copie de la déclaration et de la

déclaration amendée ont été remises

au greffier à l'intention de CARL

GAGNON.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 25 octobre 1999

MICHEL PELLERIN

GREFFIER ADJOINT

AVIS que le 09/11/99 à 14:00 au 10440, rue Villeneuve, Laplaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BENOIT VILLENEUVE EXCAVATION INC. saisis en cette cause, soit: Cadillac Deville 1991, drill, compresseur, soudeuse, étagerie, outils divers, etc.

CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE

VISE: St-Eustache, le 26 octobre 1999

MARIO DION, huissier de justice

PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS.

HUSSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 491-7575

COUR DU QUÉBEC

«PROCÉDURE ALLEGÉE»

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

SERGE GIARD

Partie demanderesse

PAUL GUILBAULT ET DENIS

LIMOGES

ASSIGNATION

ORDRE est donné à PAUL

GUILBAULT de comparaître au greffe

de cette cour situé au 1, rue Notre-

Dame Est, à Montréal, Salle 1.100

dans les TRENTÉ (30) jours de la

date de la publication du présent avis

dans LE DEVOIR.

Une copie de la DÉCLARATION,

VISE: St-Eustache, le 26 octobre 1999

MARIO DION, huissier de justice

PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS.

HUSSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 491-7575

COUR DU QUÉBEC

«PROCÉDURE ALLEGÉE»

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

SERGE GIARD

Partie demanderesse

PAUL GUILBAULT ET DENIS

LIMOGES

ASSIGNATION

ORDRE est donné à PAUL

GUILBAULT de comparaître au greffe

de cette cour situé au 1, rue Notre-

Dame Est, à Montréal, Salle 1.100

dans les TRENTÉ (30) jours de la

date de la publication du présent avis

dans LE DEVOIR.

Une copie de la DÉCLARATION,



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL

AVIS

AVIS est, par la présente, donné qu'il n'y aura pas de

scrutin le 15 novembre 1999 au conseil d'adminis-

tration de l'Institut universitaire de gériatrie de

Montréal.

Les personnes suivantes ont été élues sans

concurrent :

Mme Suzanne Bannon

M. Louis A. Rail

M. Philippe Suys

M. Harold White

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent

obtenir de l'information sur les appels de

soumissions ouverts et le résultat d'ouverture

des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de

l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez

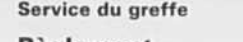
ou en composant un des numéros de téléphone

suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720

Extérieur : 1 800 363-0910

Avis public



Service du greffe

Règlement

ERRATUM

Règlement 99-247

Veuillez noter que le règlement 99-247

publié le 26 octobre 1999 aurait dû se

lire «règlement 99-248»

Montréal, le 28 octobre 1999

Le greffier,

M. Léon Laberge

L'AVIS À LA PARTIE ADVERSE et L'AVIS DE DÉNONCIATION DES PIÈCES, et les PIÈCES à été remise au greffe à l'intention de PAUL GUILBAULT.

Lieu: Montréal

Date: 25 octobre 1999

MICHEL PELLERIN

GREFFIER ADJOINT

ME JEAN-MARC GRENIER

LaSalle, (Qc) H8N 2K4

Tél.: 368-0454

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE TERREBONNE

NO: 700-12-028846-996

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)

LUC RAIL

Requérant

NATHALIE HAINS

Intimée

ORDONNANCE

La défenderesse Nathalie Hains, est,

par les présentes, requise de

comparaître, dans un délai de 40

jours à compter de la date de

publication de la présente

ordonnance, personnellement ou par

l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la déclaration en

divorce a été déposée à son intention

au greffe de la Cour Supérieure du

district de Terrebonne, situé au 400,

rue Lavolette, Saint-Jérôme.

De plus, prenez avis qu'à défaut, par

vous, de signifier ou de déposer votre

comparution ou votre contestation

dans les délais prévus, le demandeur

procédera à obtenir, contre vous, un

jugement de divorce par défaut

auquel pourra être jointe toute

ordonnance accueillant les mesures

accessoires qu'il sollicite contre vous.

VEUILLEZ AGIR EN

CONSEQUENCE.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Grand Prix du Japon

Schumacher résistera-t-il à la pression?

PATRICE BURCHKALTER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Suzuka — Réhabilités par le Tribunal d'appel international de la FIA, samedi, Eddie Irvine et Ferrari sont aujourd'hui en position de force pour remporter les titres mondiaux, cette fin de semaine à Suzuka au Grand Prix du Japon. Un objectif dont Michael Schumacher représente le meilleur garant dans cette ultime épreuve de la saison de Formule 1.

Le rôle du pilote allemand sera majeur, plus déterminant que jamais, dans le désir de la Scuderia de mettre fin à vingt ans d'attente, de conquérir ce titre qui lui échappe depuis 1979 et le sacre du Sud-Africain Jody Scheckter. Et d'offrir par là même un couronnement que Eddie Irvine ne supposait pas un instant pouvoir obtenir avant le mois de juillet dernier.

«On savait que Michael était le meilleur numéro un. Maintenant nous savons aussi qu'il est le meilleur numéro 2», ironisait l'Irlandais au soir de Sepang... avant l'annonce de la disqualification. S'il s'était «sacrifié», «glissé» dans la peau d'un «second» en Malaysia il y a quinze jours, Schumacher aura cette fois les coudées franches pour s'imposer.

L'essentiel en effet sera d'empêcher Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) de gagner, un succès étant synonyme de second titre consécutif pour le Finlandais. L'Allemand victorieux à Suzuka, Irvine pourra se contenter d'une modeste 4^e place.

Si par le passé Michael Schumacher a «craqué» à chaque fois qu'il a dû disputer un «final», en boutant Damon Hill (Williams-Renault) après une faute pour être sacré en 1994, en

accrochant Jacques Villeneuve (Williams-Renault) en 1997 et en «calant» sur la grille au départ l'an dernier, perdant le titre ces deux années là, l'Allemand se présentera cette fois à Suzuka l'esprit libre.

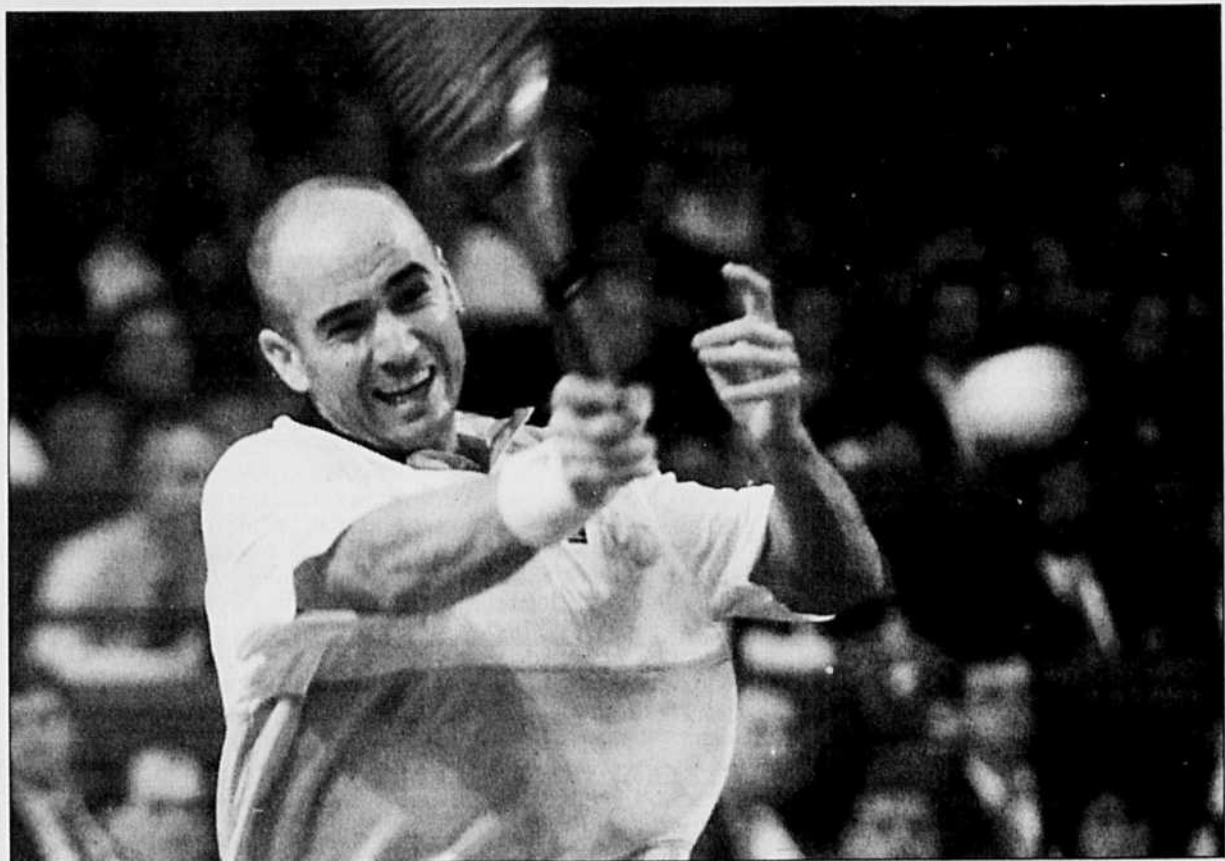
Ce n'est plus lui qui est en lice, directement impliqué dans ce «final». L'accident du 11 juillet à Silverstone, une double fracture de la jambe droite (tibia-péroné) a modifié les données d'une saison que l'on croyait encore promise à un duel Hakkinen-Schumacher. Tournant dont Eddie Irvine a su profiter au contraire de McLaren-Mercedes et du Finlandais.

Malgré trois mois d'absence, un entraînement contrarié, Michael Schumacher a prouvé en Malaysia qu'il n'avait rien perdu de ses qualités, de son extraordinaire talent. A Sepang, l'Allemand a apporté la meilleure réponse à tous ceux qui craignaient que, après son premier accident sérieux, meurtri dans sa chair, il n'éprouve une certaine retenue, répu- gne à prendre ces risques indispensables pour rechercher le petit dixième qui fait la différence.

Par sa seule présence également, Michael Schumacher a su remobiliser une Scuderia qui paraissait à la dérive, venait de connaître plusieurs semaines d'erremments. Monoplace en perte de vitesse, manque de rigueur, de concentration, démobilisation même, il a suffi que Schumacher revienne pour que Ferrari retrouve son lustre, redevienne une formidable machine à gagner. «Ferrari a montré combien l'équipe était forte et la voiture performante», remarquait l'Allemand. Michael Schumacher paraît le mieux placé pour empêcher Hakkinen de détruire le rêve de Ferrari et de l'Irlandais...

Tournoi de tennis de Stuttgart

Une journée «guillotine» pour plusieurs têtes de séries



MICHAEL DALDER REUTERS

Andre Agassi a eu raison de l'Australien Marc Philippoussis en deux sets, 6-2 et 6-4.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Stuttgart — La troisième journée du tournoi de tennis de Stuttgart, une des compétitions Super-9 de l'ATP Tour, dotée de 2,45 millions de dollars, a été fatale hier au Russe Evgueni Kafelnikov et à d'autres têtes de séries, dont le Britannique Tim Henman et le Français Cédric Pioline.

En ce qui a trait au numéro un mondial, l'Américain Andre Agassi, tête de série n° 1, il a réussi sans problème son entrée dans le tournoi en battant facilement l'Australien Mark Philippoussis, finaliste de l'US Open en 1998, 6-2, 6-4.

Le tout s'est déroulé sous les yeux de son amie, l'ex-championne allemande Steffi Graf, assise à côté de l'entraîneur d'Agassi, Brad Gilbert. En huitièmes de finale, Agassi affrontera le Néerlandais Sjeng Schalken.

Kafelnikov (n° 2) a peut-être payé le tribut d'un programme marathon depuis juillet. Le Russe a réalisé au deuxième tour une médiocre prestation contre l'Argentin Mariano Zabaleta, 27^e mondial, vainqueur 6-3, 6-3.

Le numéro deux mondial est cependant, avec l'Améri-

cain Agassi, numéro un du classement ATP, le seul joueur à être qualifié d'ores et déjà pour le Masters, à Hanovre du 23 au 28 novembre.

Le Britannique Tim Henman, 10^e mondial, a subi sa première défaite en cinq matches contre le Tchèque Daniel Vacek, qui a transformé la première de ses deux balles de match pour gagner 6-3, 6-1.

Le 16^e joueur mondial, le Français Cédric Pioline (n° 14), s'est incliné face à un autre Tchèque, Jiri Novak, 6-4, 3-6, 6-3. L'Américain Todd Martin (n° 3) s'est facilement imposé à un autre Français, Fabrice Santoro, 6-4, 6-2. Le Chilien Marcelo Rios (n° 6) s'est lui aussi débarrassé d'un Français, Sébastien Grosjean, 6-3, 6-4.

Le jeune Allemand Tommy Haas (n° 9), bien que légèrement fiévreux, a défait le Sud-Africain Wayne Ferreira 6-2, 7-6 (7/2). Il rencontrera en huitièmes de finale le Britannique Greg Rusedski, qualifié sans le moindre coup de raquette, après le forfait sur blessure du Suédois Magnus Larsson.

Pour Haas, 13^e mondial, ce sera le match-revanche après sa défaite en finale du tournoi de Munich contre Rusedski, il y a près de quatre semaines.

Le Canadien rencontre les Blackhawks

Jean-Pierre Dumont joue dans son Montréal natal... pour l'équipe adverse!

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Montréalais pure laine, élevé dans un quatre et demi du quartier Villery, ne comptez pas sur Jean-Pierre Dumont pour tenter de faire croire que le match d'hier au Centre Molson en était un comme les autres.

Ni pour vous dire qu'il n'aimerait pas venir jouer pour le Canadien à cause de la supposée pression étouffante causée par les méchants médias.

Le directeur général des Blackhawks, Bob Murray, avait assisté aux quatre matches précédents du Canadien, ce qui veut certes dire quelque chose. Dumont semble dans les plans à Chicago, mais quand on lui a demandé, comme ça, s'il ne craignait pas d'être échangé au Canadien, une équipe qui manque désespérément de mar-

queurs, il a répondu: «Ça ne me dérangerait pas. D'après moi, ça n'arrivera pas. Mais on ne sait jamais», a-t-il répété. Comme s'il espérait...

Pour son premier match à Montréal dans la LNH, Dumont, qui s'est dit «pas nerveux comme tel, mais excité», jouait en présence de son père, sa mère, sa sœur et tout plein d'oncles, tantes, cousins et cousines, sans compter les ami(e)s de Val-d'Or. Il allait revoir sa famille après le match, les Hawks ne quittant Montréal qu'en fin de journée, pour Detroit.

Son contrat, il l'a d'abord signé avec les Islanders de New York. Repêché par Darcy Regier, Dumont n'a jamais été l'homme de Mike Milbury, devenu entre-temps le controversé dirigeant des Islanders: «Peut-être que je ne parlais pas assez bien anglais, dit-il, nar-

quois. À ma dernière année à Val-d'Or, j'ai marqué 57 buts en 55 parties, et 31 en 19 dans les séries, et je n'étais pas encore assez bon...»

Passé à Buffalo, Regier a, semble-t-il, tenté d'obtenir ses services, mais Dumont s'est plutôt retrouvé à Chicago (en retour de Dmitri Nabokov).

Il a été le meilleur pointeur de son équipe en matchs pré-saison (4-4-8) et il avait marqué un but avant de subir une commotion cérébrale dans le sixième match de la saison. Il n'a pas voulu revoir le film de son accident, quand il est resté étendu sur la glace de longues minutes après avoir perdu conscience environ 45 secondes. Il parlait en français à des anglophones à son réveil mais dit avoir retrouvé tous ses esprits dès son retour dans le vestiaire et n'avoir jamais eu ni nausées ni maux de tête.

EN BREF

Harris flexible pour les impôts, intraitable pour la loterie

Toronto (PC) — Le gouvernement de l'Ontario est disposé à réduire le fardeau fiscal des amphithéâtres privés, mais il se refuse toujours à créer une loterie visant à venir en aide aux équipes canadiennes professionnelles. «Nous ne sommes pas intéressés à donner de l'argent à la Ligue nationale de hockey», a déclaré le premier ministre ontarien, Mike Harris. Le problème est plus important, il faudrait qu'ils se penchent sur l'inflation des salaires. Harris a attaqué le gouvernement fédéral qui, selon lui, entre dans les champs de compétence de l'Ontario en proposant une loterie. «C'est renoncer à assumer nos responsabilités, a-t-il ajouté. Je conseillerais au gouvernement fédéral de s'occuper de ce qui le regarde.» Cela dit, Harris ne ferme pas la porte à une réduction des taxes sur les quatre amphithéâtres privés de l'Ontario, dont le Centre Corel, d'Ottawa. Ces baisses de taxes seraient conformes aux taux en vigueur dans les amphithéâtres municipaux de la province. Le ministre de l'Industrie du Canada, John Manley, a exprimé le vœu, plus tôt cette semaine, qu'une entente puisse intervenir avec l'Ontario.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	NR	Bp	Pts
Toronto	7	3	1	0	32	22 15
Ottawa	6	2	1	0	27	17 13
Boston	2	5	4	0	20	26 8
Montréal	3	7	0	0	20	27 6
Buffalo	1	6	2	0	22	30 4

Section Atlantique

New Jersey	4	3	1	1	21	18 10
Philadelphia	4	6	1	1	27	26 10
N.Y. Rangers	4	7	1	0	20	26 9
Pittsburgh	2	2	2	0	24	22 6
N.Y. Islanders	2	4	1	0	15	20 5

Section Sud-Est

Floride	5	3	1	1	24	20 12
Caroline	4	2	3	0	25	23 11
Atlanta	2	4	2	1	18	28 7
Tampa Bay	2	4	1	1	19	22 6
Washington	2	4	2	0	20	29 6

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	6	1	1	0	27	13 13
St. Louis	6	3	0	0	30	19 12
Nashville	4	3	1	0	21	23 9
Chicago	0	4	4	0	20	29 4

Section Nord-Ouest

Vancouver	6	3	2	1	37	32 15
Colorado	5	3	2	1	23	22 12
Edmonton	3	5	2	2	24	26 10
Calgary	2	7	2	0	23	40 6

Section Pacifique

Los Angeles	6	3	2	0	36	29 14
San Jose	7	5	0	0	39	31 14
Phoenix	5	2	3	0	29	22 13
Dallas	6	4	1	0	22	24 13
Anaheim	4	5	1	1	29	26 10

Hier

Tampa Bay à Buffalo

Atlanta à Toronto

Chicago à Montréal

St. Louis au New Jersey

N.Y. Islanders en Floride

Colorado à Detroit

Pittsburgh à Anaheim

Aujourd'hui

Tampa Bay à Boston, 19h

Calgary à Ottawa, 19h

Colorado à Philadelphie, 19h30

Phoenix à Vancouver, 22h30

Pittsburgh à Los Angeles, 22h30

Nashville à San Jose, 22h30

Demain

Floride à Buffalo, 19h

Chicago à Detroit, 19h

New Jersey en Caroline, 19h30

Washington à Anaheim, 22h30

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINNE

Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Miami	5	1	0	.833	156	134
N.-Angleterre	5	2	0	.714	164	147
Indianapolis	4	2	0	.667	164	121
Buffalo	4	3	0	.571	134	119
N.Y. Jets	1	6	0	.143	114	143

Section Centrale

Jacksonville	5	1	0	.833	139	59
Tennessee	5	1	0	.833	142	119
Pittsburgh	4	3	0	.571	130	102
Baltimore	2	4	0	.333	85	122
Cincinnati	1	6	0	.143	86	200
Cleveland	0	7	0	.000	53	181

Section Ouest

Kansas City	4	2	0	.667	139	94
San Diego	4	2	0	.667	110	99
Seattle	4	2	0	.667	121	101
Oakland	4	3	0	.571	148	137
Denver	2	5	0	.286	124	145

ASSOCIATION NATIONALE

Section Est

Dallas	4	2	0	.667	158	95
Washington	4	2	0	.667	194	166
N.Y. Giants	4	3	0	.571	115	121
Arizona	2	4	0	.333	82	129
Philadelphia	2	5	0	.286	90	128

Section Centrale

Detroit	4	2	0	.667	131	118
Green Bay	4	2	0	.667	133	124
Tampa Bay	3	3	0	.500	88	82
Chicago	3	4	0	.429	107	113
Minnesota	3	4	0	.429	160	138

Section Ouest

St. Louis	6	0	0	1.000	217	63
San Francisco	3	4	0	.429	144	207
Caroline	2	4	0	.333	133	135
N.-Orléans	1	5	0	.167	91	127
Atlanta	1	6	0	.143	83	166

Lundi

Pittsburgh 13 Atlanta 9

Dimanche, 31 octobre

Buffalo à Baltimore, 13h

Caroline à Atlanta, 13h

Chicago à Washington, 13h

Cleveland en Nouvelle-Orléans, 13h

Jacksonville à Cincinnati, 13h

New York Giants à Philadelphie, 13h

St. Louis au Tennessee, 13h

San Diego à Kansas City, 13h

N.-Angleterre en Arizona, 16h05

Miami à Oakland, 16h05

Dallas à Indianapolis, 16h15

Minnesota à Denver, 16h15

Tampa Bay à Detroit, 20h20

Lundi, 1er novembre

Seattle à Green Bay, 21h

BASEBALL

SÉRIE MONDIALE

Dimanche, 24 octobre

N.Y. Yankees 7 Atlanta 2

Mardi

N.Y. Yankees 6 Atlanta 5 (10 manches)

(N.Y. Yankees mènent 3-0)

Hier

Atlanta (Smoltz 11-8)

à N.Y. Yankees (Clemens 14-10)

Aujourd'hui

Atlanta à N.Y. Yankees, 20h20; si nécessaire

Coupe Louis Vuitton

Impeccable Luna Rossa

AGENCE FRANCE-PRESSE

Auckland — Luna Rossa, le bateau du défi italien Prada Challenge/Franco de Angelis, a terminé seul invaincu et en tête du premier round robin (1^{er} tour) de la Coupe Louis Vuitton, éliminatoires de la Coupe America à la voile, à l'issue des 10^e et 11^e régates disputées hier dans le golf d'Hauraki, à Auckland.

Au classement, Luna Rossa, avec 10 points (1 point par victoire), précède de 3 points America One et Young America qui comptent respectivement 1 et 2 courses de retard. Celles-ci auront lieu aujourd'hui, America One ayant bénéficié mardi d'un nouveau report de course pour terminer des réparations, suite à une collision samedi dernier avec son rival américain Stars and Stripes.

Cette journée a donné une piètre image de la compétition avec cinq des huit duels prévus remportés par forfait.

La 10^e régata débutait pourtant bien avec une rencontre serrée entre America True et Asura, le bateau du défi japonais (Nippon Challenge), qui se terminait à l'avantage de ce dernier pour...

une seconde. Mais les deux courses suivantes devaient être de simples formalités puisque les défis suisse (Be-Happy) et français (6 Sens) — exempt de la 11^e régata — avaient fait savoir mardi qu'ils ne prendraient pas le départ, ayant des problèmes techniques. Bravo Espana et Luna Rossa execu-

taient ainsi leurs tours pour valider leur victoire, avec un minimum de voiles pour ne pas trop exposer leur matériel.

Avant le deuxième vrai duel de la journée qui devait opposer Stars and Stripes à Young America, le puissant défi de New York, ce dernier obtenait le report de 45 minutes en raison d'un problème de mât. Mais Young America revenait sur le plan de course hors délai et Stars and Stripes finissait tranquillement sous grand-voile seule.

Le directeur de course, Vince Cook, s'est d'ailleurs plaint du nombre de reports de courses demandés, plus en une journée qu'en deux manches complètes lors de la dernière Coupe, a-t-il indiqué.

Quant à la 11^e régata, un seul duel allait à son terme avec le large succès de Luna Rossa sur Abracadabra 2000, les Hawaïens ratant leur départ et laissant partir loin devant leur adversaire.

Bravo-Espana, après avoir maladroïtement enroulé son spi, abandonnait face à America True, et Young Australia 2000 déclarait forfait devant Stars and Stripes.

Cette journée tronquée s'est déroulée aux limites des conditions réglementaires de course, le vent variant de 16 à 22 nœuds. Le règlement prévoit en effet que le départ ne soit pas donné si un vent de plus de 18 nœuds est enregistré pendant cinq minutes consécutives avant le départ. Le deuxième round robin démarre le 6 novembre.

LE DEVOIR

LE MONDE

Vazguen Sarkissian

L'Arménie perd son homme fort

DOMINIQUE FERRANDINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vazguen Sarkissian, 40 ans, qui a été tué hier lors d'une attaque au parlement arménien, s'était progressivement imposé au cours des six dernières années comme l'homme fort de l'Arménie, petite république sud-caucasienne enclavée entre la Géorgie, la Turquie, l'Iran et l'Azerbaïdjan.

L'ascension de cet ancien professeur d'éducation physique, devenu par la suite journaliste, d'aspect massif et à l'allure de «gardien de la révolution» iranien, avait débuté en 1990 en pleine guerre du Haut-Karabakh, région montagneuse peuplée majoritairement d'Arméniens chrétiens de souche, mais attribuée en 1921 par Staline à l'Azerbaïdjan musulman turcophone.

Au départ chef d'un détachement de partisans arméniens, il avait rapidement pris en main la Commission de la défense du Parlement d'Arménie et avait été chargé de coordonner auprès du gouvernement les activités militaires au Karabakh.

Nommé en 1991 ministre de la Défense par le président Levon Ter Petrossian, alors que les Arméniens indépendants du Karabakh venaient d'enregistrer une série d'échecs cinglants face aux Azerbaïdjanais sur le front, il avait fait montre d'un talent d'organisateur incontestable et redressé une situation que beaucoup considéraient comme désespérée.

En semi-disgrâce, il avait été nommé en 1992 gouverneur du sud de l'Arménie, région frontalière de l'Azerbaïdjan, en face du Karabakh.

Son éclipse devait être limitée dans le temps puisqu'en 1993, il devenait ministre d'Etat, avant de retrouver la Défense en 1995. A l'automne 1996, Sarkissian avait fait donner les chars de l'armée à Erevan pour mater les manifestations de l'opposition qui accusait le gouvernement de fraude à la suite de la réélection controversée de Levon Ter Petrossian.

C'est pourtant lui qui devait contraindre à la démission, en février 1997, Ter Petrossian, soupçonné par les éléments les plus nationalistes de son régime de préparer un compromis avec Bakou sur la question du Karabakh.

Patron incontesté de l'armée, Sarkissian avait tissé autour de lui des réseaux constitués d'anciens combattants du Karabakh, rassemblés au sein du Yerkrapah (défenseurs de la patrie), dont l'influence politique et économique n'avait cessé de croître dans le pays au cours des dernières années.

En mai 1999, le Yerkrapah, allié aux partisans de l'ancien dirigeant communiste Karen Demirtchian, avait remporté haut la main les élections législatives.

Vazguen Sarkissian avait accepté le 11 juin, après beaucoup d'hésitations, la charge de premier ministre dans un contexte économique particulièrement difficile pour un pays largement dépendant des aides internationales. Il avait dû mettre une sourdine à ses critiques contre les mesures d'austérité recommandées par les bailleurs internationaux, qui avaient pourtant rythmé la campagne des législatives.

Russophile, Sarkissian avait tissé des liens étroits avec le ministre de la Défense de Russie, Andreï Gratchev, depuis limogé, qu'il rencontrait fréquemment. Les changements au sommet à Moscou n'avaient pourtant pas altéré les relations privilégiées qu'il entretenait.

Sur le plan intérieur, ses relations s'étaient tendues avec le clan des Karabakhtsis (Arméniens du Karabakh), particulièrement le président de la république d'Arménie, Robert Kotcharian, et l'ancien ministre de l'Intérieur, Samvel Babayan. En privé, Sarkissian ne se privait pas de les accuser de vouloir «mettre la main» sur le pays.

Vazguen Sarkissian avait multiplié ces dernières semaines les attaques contre la corruption et les phénomènes mafieux qui gangrènaient l'économie et la politique arménienne.

Attentat au parlement



Le président du Parlement arménien, Karen Demirtchian (au centre) en compagnie du premier ministre Vazguen Sarkissian (à gauche) et du président Robert Kotcharian (à droite).

La charia entre au Nigéria

REUTERS

Gusau — L'Etat de Zamfara, dans le nord du Nigéria, a adopté hier officiellement la charia (loi coranique), qui prévoit notamment l'amputation et la décapitation pour certains criminels. Il s'agit du premier Etat de la Fédération du Nigéria à faire de la charia le fondement de son système juridique, même si les autorités locales ont pro-

mis qu'elle ne s'appliquerait qu'aux seuls musulmans. En cas de conflit entre un musulman et un chrétien, ce dernier aura en outre toute latitude pour désigner la juridiction de son choix. L'adoption de la charia a donné lieu à une cérémonie solennelle sur la grande place de Gusau, capitale de l'Etat, présidée par le gouverneur Ahmad Sani Yerima et en présence de milliers de personnes en liesse.

Le président de l'Iran en France

La sécurité «politique» avant tout

L'Iran ne veut pas que les manifestations influent sur la visite

JEAN-PIERRE PERRIN
LIBERATION

Paris — Au premier jour de la visite du président iranien en France, l'aspect sécuritaire du voyage l'a très nettement emporté sur l'aspect diplomatique. Tout est venu du ministre français de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui, en assurant qu'il existait des menaces sérieuses et précises contre la sécurité de Mohammed Khatami et en lançant ses policiers d'élite contre les quartiers généraux d'opposants iraniens à Paris et en banlieue, a fait passer la rencontre de Khatami avec Jacques Chirac au second plan.

Première conséquence des déclarations à l'emporte-pièce du ministre français de l'Intérieur: le président iranien, craignant des problèmes de sécurité, a annulé le discours qu'il devait tenir aujourd'hui à l'UNESCO où il aurait probablement développé le thème qui lui est cher du «dialogue entre civilisations». Officiellement, aucune raison n'a été donnée pour justifier cette annulation. De son côté, Chevènement a justifié son zèle par les «manifestations violentes» qui se seraient déroulées à Lyon lors du match de la Coupe du monde de football, l'an dernier, entre les Etats-Unis et l'Iran. Argument curieux puisque, à part un drapeau iranien brûlé et quelques interpellations, il n'y avait pas eu un seul incident digne d'être mentionné. «Quant aux perquisitions d'hier dans les permanences des moudjahidines du peuple (le principal mouvement d'opposition armée iranien), on savait évidemment que la police n'avait pas la moindre chance de découvrir une arme», souligne un spécialiste de la politique iranienne.

Effectivement, les fouilles n'ont absolument rien donné. Sans doute faut-il expliquer l'ardeur du ministre de l'Intérieur par son souci de faire oublier pour un temps son laïcisme militant ou (et) ses attaches avec l'Irak de Saddam Hussein ou (et) la replacer dans le cadre des bisbilles internes qui occupent la gauche plurielle.

Apparemment, l'Iran a demandé au gouvernement français d'agir avec une grande fermeté contre les



Le président de l'Iran, Mohammed Khatami, passe la garde en revue à son arrivée au Quai d'Orsay.

manifestants. En effet, pour Téhéran, l'aspect sécuritaire de la visite est aussi important. Pas tant la sécurité personnelle du président Khatami que ce que le même expert appelle «la sécurité politique», un concept propre au régime islamique. En aucun cas, le régime ne veut que les manifestations influent sur le cours de la visite.

A son arrivée à Paris, Khatami, dont l'avion avait été retardé par le brouillard, a rencontré très brièvement Lionel Jospin en partance pour les Antilles. En revanche, l'entretien entre les deux présidents, premier

contact à ce niveau entre la France et l'Iran depuis 1979, a duré près de trois heures. Il a été précédé d'un «long tête-à-tête» qui leur a permis d'aborder le cas des 13 juifs iraniens accusés d'espionnage. Selon la présidence française, des «questions sensibles ayant trait à la situation en Iran» ont été évoquées, dont celle du «respect des libertés fondamentales». Le protocole avait été allégé pour le président iranien, salué par un simple détachement de la Garde républicaine, sans la batterie-fanfare habituellement présente pour les arrivées de chefs d'Etat.

Six missiles tombent sur la capitale tchétchène

Importants raids russes sur Grozny

Eltsine veut «détruire le centre du terrorisme international»

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Grozny — L'armée russe a procédé à l'une des plus importantes attaques aériennes hier sur la capitale tchétchène, Grozny, dont elle s'est rapprochée, intensifiant son opération dans la république indépendantiste du Caucase du Nord malgré les appels à la négociation de l'Occident.

Six missiles sol-sol au total ont été tirés sur Grozny et ses environs, notamment sur l'aéroport Cheikh Mansour et l'ouest de la ville, faisant 112 morts et 220 blessés, a affirmé un responsable tchétchène.

Alors que l'armée russe pilonnait le centre de la capitale, Boris Eltsine a fait savoir que Moscou entendait «détruire le centre du terrorisme international en Tchétchénie une bonne fois pour toutes et permettre à la population de vivre dans la paix et le calme».

«Les militaires russes rétablissent la paix sur le territoire tchétchène, longtemps éprouvé. A chaque jour et à chaque heure, ils font preuve de courage et d'héroïsme en débarrassant la Tchétchénie de bandits», a-t-il ajouté à l'occasion de ce qui constitue sa première véritable déclaration sur le sujet.

Les bombardements ont également endommagé des maisons situées dans l'est de la ville. Et la résidence du chef de guerre tchétchène Chamil Bassaïev, qui avait conduit les deux tentatives rebelles pour établir une république islamique au Daguestan cet été, a été visée.

D'importantes colonnes de fumée s'élevaient de Grozny et les vrormissements des avions russes survolant la ville pouvaient être entendus. C'est l'une des attaques les plus intenses sur la capitale tchétchène depuis l'envoi d'une roquette sur un marché du centre-ville, qui avait fait au moins 150 morts jeudi dernier.

Un commandant des unités du ministère russe de l'Inté-

rieur, Arkady Baskaïev, a affirmé que les forces russes allaient s'emparer de la capitale. «Et pas seulement de Grozny, a-t-il ajouté. Le temps ne compte pas, l'important, c'est d'être bien préparés et de prendre [Grozny] sans lourdes pertes», a-t-il déclaré sur la radio Echo de Moscou.

Par ailleurs, l'aviation et l'artillerie russes bombardaient une demi-douzaine de localités à travers cette république sécessionniste du Caucase. Les forces russes ont pris le contrôle de quatre villages situés dans l'est de la Tchétchénie et en ont encerclé deux autres, selon le porte-parole du ministère de la Défense, Guennadi Alyokhine. Les forces russes concentrent leurs pilonnages sur la ville voisine de Gudermes, la deuxième ville de Tchétchénie, située à 35 kilomètres à l'est de la capitale.

La prise de Gudermes constituerait une avancée importante dans la tentative de conquête de l'ensemble du territoire de la république. Elle risque de s'avérer difficile, les rebelles ayant fortifié leur position dans la ville.

Alors que les Russes menacent les deux principales villes tchétchènes, les Etats-Unis et les Pays-Bas ont lancé mardi soir un nouvel appel à la négociation, que Moscou a aussitôt rejeté.

Le premier ministre russe, Vladimir Poutine, a réaffirmé que ce conflit était «une affaire intérieure russe» et que Moscou était «déterminée à régler jusqu'au bout la question tchétchène».

Revenant sur le bombardement d'un marché de Grozny, le président tchétchène Aslan Maskhadov a affirmé hier que l'attaque visait en fait le palais présidentiel. Il a déclaré que les Russes ont utilisé un missile avec des bombes à fragmentation afin de faire un maximum de victimes, ajoutant que 282 personnes avaient été tuées dans cette attaque. Un précédent bilan fourni par les Tchétchènes faisait état d'au moins 150 morts.

La chasse aux opposants

EMMANUELLE GOUBARD
MICHEL HOLTZ
LIBERATION

Is sont 2000 place du Trocadéro à Paris, selon la police. «On est 12 000», rectifie Manoutchehr Hezarkhani, membre du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI). «On est venu protester contre la présence de Khatami en France et le cadeau offert à l'Iran par le gouvernement français: la chasse aux opposants. On a voulu nous empêcher de venir à Paris par la force».

Le «cadeau» français au président iranien, c'est la restauration des contrôles aux frontières pendant les trois jours de la visite présidentielle. Quelques centaines d'Iraniens ont été refoulés, selon le ministère de l'Intérieur. Encore un chiffre réfuté par le CNRI, majoritairement composée de moudjahidines du peuple. Ali Riza Gafazadi, qui a passé la frontière franco-italienne avant la mise en place du filet, estime que «plus de 1000 personnes qui devaient participer au rassemblement ont été interdites de territoire. Et arrêtées dans les aéroports, mais aussi aux postes-frontière belges, allemands et italiens».

Le CNRI fait peur et pas seulement aux autorités françaises, qui ont interpellé 39 Iraniens au siège français de l'organisation à Auvers-sur-Oise, près de Paris, hier matin, et 27 autres dans les rues parisiennes l'après-midi. Les Verts se sont bien gardés de se joindre au rassemblement et s'en sont allés manifester 100 mètres plus loin et quatre heures plus tard devant l'ambassade d'Iran. Le parti écologiste reproche à Khatami la violence de son régime en général et la condamnation à mort de treize juifs incarcérés à Téhéran en particulier. Ces hommes, soupçonnés d'espionnage à la solde des Etats-Unis et d'Israël, ont également mobilisé le CRIF, la LICRA et le MRAP qui se sont rassemblés au Palais de justice de Paris et dans quelques villes de province.

La chaise électrique

Légale ou non?

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Cour suprême des Etats-Unis va examiner à nouveau la constitutionnalité de la chaise électrique et décider si elle constitue ou non un moyen «anormal et cruel» d'exécution, 20 ans après sa dernière décision sur ce sujet, a-t-on appris hier.

La cour a déclaré en effet recevable le recours d'un condamné à mort de Floride, Anthony Bryan, dont l'exécution était prévue hier. Il avait été condamné pour le meurtre en 1983 d'un gardien dans le Mississippi.

Un arrêt de la cour n'est pas attendu avant le début de l'année prochaine, a cependant précisé un porte-parole, Ryan Abel.

La décision de la Cour suprême de se pencher sur le cas de la chaise électrique intervient après trois exécutions controversées survenues en Floride.

Lors de la dernière, en juillet, le condamné à mort Allen Lee Davis avait saigné du nez juste avant le début de l'électrocution et du sang avait giclé du masque en cuir qui recouvrait sa bouche sur sa poitrine durant l'exécution. Lors de deux autres exécutions en 1990 et en 1997, des flammes avaient jailli du condamné.

L'exécution d'Anthony Bryan a été repoussée sine die jusqu'à une décision de la Cour suprême.

En 1976, la Cour suprême avait rétabli la peine de mort aux Etats-Unis, estimant qu'elle ne constituait pas un «châtiment anormal et cruel» conformément au VIII^e Amendement.

Cahier spécial



publié le samedi 6 novembre 1999

Citoyenneté

Date de tombée: le vendredi 29 octobre 1999

LE DEVOIR

• LE MONDE •

EN BREF

L'enquête sur Suharto rouverte

(Reuters) — Les nouvelles autorités indonésiennes ont annoncé hier leur intention de rouvrir l'enquête sur les accusations de corruption visant l'ancien président Suharto mais sont divisées sur l'opportunité de le traduire en justice. «L'intention est de rouvrir le dossier et de le porter devant les tribunaux», a déclaré le nouveau procureur général d'Indonésie, Marzuki Darusman. Le nouveau président Abdurrahman Wahid, un musulman modéré, est de son côté plutôt favorable à un compromis avec Suharto, afin d'éviter un procès qui fragiliserait encore un peu plus le pays, déjà affaibli par la crise timoraise. «Pour moi, il faut rouvrir l'enquête. À partir des résultats de cette enquête, nous déciderons de la somme que devra rembourser Pak Harto [Suharto]. [...] Cela vaut mieux que de se quereller et d'aller en justice», a dit le président indonésien. Le gouvernement compte également poursuivre les enquêtes ouvertes sur une affaire impliquant l'établissement PT Bank Bali Tbk, a-t-il ajouté, estimant que mener à bien ces deux affaires — Suharto et le scandale bancaire — était essentiel au redressement de l'Indonésie.

Yougoslavie: Zoran Djindjic ne se présentera pas

(AP) — Zoran Djindjic, l'un des principaux leaders de l'opposition yougoslave, a annoncé hier sa décision de ne participer à aucune élection présidentielle à venir, soulignant que le gouvernement avait ruiné sa crédibilité. Le leader de l'Alliance pour le changement, la coalition de l'opposition, a déclaré que les attaques du gouvernement de Slobodan Milosevic à son encontre rendaient impossible toute participation de sa part à un scrutin présidentiel, selon l'agence indépendante Beta. «Depuis que je suis sujet à de nombreuses attaques sans précédent de la part du régime et que je suis critiqué par plusieurs médias, de telles allegations seraient difficiles à expliquer», a souligné Djindjic. La femme du président yougoslave, Mirjana Markovic, l'a notamment accusé d'être un «traître» et «un collaborateur des meurtriers de son propre peuple» pour avoir fui au Monténégro, lors de la campagne des frappes aériennes de l'OTAN contre la Yougoslavie qui a duré 78 jours. Djindjic a aussi été accusé de travailler secrètement pour les États-Unis. S'il rejette désormais toute idée de participation à une présidentielle, l'opposant propose cependant son soutien à d'autres candidats. Il s'attend à ce que des élections aient lieu «rapidement» et a mis en garde contre les «terribles conséquences» que pourrait avoir un retard. L'élection présidentielle en Serbie n'est pas prévue avant 2001.

Chine: deux dissidents seront jugés

(AP) — Pékin poursuit sa lutte contre la dissidence. Deux anciens chefs de la contestation de la place Tiananmen, arrêtés en mai dernier après avoir tenté d'organiser des manifestations pour le 10^{ème} anniversaire de la sanglante répression du printemps de Pékin en 1989, vont être jugés prochainement, rapportait hier une organisation de défense des droits de l'homme basée à Hong-Kong, Jiang Qisheng comparaitra à partir de lundi à Pékin pour «incitation au renversement du pouvoir de l'Etat», selon le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine. Il avait été arrêté le 18 mai dernier après avoir appelé les Chinois à allumer des bougies à la mémoire des centaines de personnes tuées le 4 juin 1989 lorsque l'armée donna l'assaut mettant fin dans le sang au printemps de Pékin. Ancien étudiant de la prestigieuse Université du Peuple de Pékin, l'un des établissements en première ligne du mouvement de 1989, Jiang Qisheng avait été emprisonné pendant plus d'un an à la suite de la répression du mouvement de 1989. Ces dernières années, il a été l'un des dissidents de Pékin les plus actifs, organisant des pétitions pour les personnes blessées en 1989 et les familles des victimes. Selon le Centre d'information de Hong-Kong, un autre leader du mouvement étudiant, Yang Tao, sera prochainement jugé à Guangzhou dans le sud du pays, mais la date de son procès reste floue. Yang avait lui aussi arrêté en mai dernier pour avoir voulu marquer le 10^{ème} anniversaire de la répression.

Le chef du Fatah au Liban condamné à mort

(AFP) — Le chef du Fatah (le mouvement de Yasser Arafat) au Liban a été condamné hier à la peine capitale par contumace par un tribunal militaire libanais pour rébellion armée, a-t-on appris de source judiciaire. Le juge militaire, l'officier Maher Safiedine a prononcé une sentence de mort contre Sultan Aboul Aynane pour avoir «formé des bandes armées, porté atteinte aux biens de l'Etat libanais et de particuliers et pour avoir incité à la rébellion armée». Aboul Aynane n'a jamais été présent à son procès. Mais sa peine pourrait être annulée et son procès révisé s'il se constituait prisonnier, a-t-on expliqué de source judiciaire. Aboul Aynane réside dans le camp de réfugiés palestiniens de Rachidiyeh, au sud de Tyr, à 80 km au sud de Beyrouth. Curieusement, jusqu'à présent, il se déplaçait librement entre la capitale libanaise et le Liban-Sud.

Le président chinois au Portugal

Plus rien ne bloque la rétrocession de Macao

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lisbonne — La visite officielle de 30 heures du président chinois Jiang Zemin au Portugal a permis de débloquent le processus de rétrocession à la Chine du territoire chinois de Macao, sous administration portugaise depuis presque cinq siècles.

Le gouvernement portugais a permis de surmonter les dernières difficultés en acceptant dès mardi, premier jour de la visite de M. Jiang, la présence à Macao d'une «délégation technique» de militaires chinois avant la date de la remise officielle du territoire aux autorités de Pékin, le 20 décembre prochain.

Le président Jorge Sampaio, qui avait, d'une certaine façon, fait dépendre sa présence aux cérémonies de rétrocession de la résolution de quelques points encore en discussions, a annoncé à l'issue d'une rencontre avec son homologue chinois qu'il conduirait la mission officielle portugaise.

«Les cérémonies du transfert de la souveraineté signifieront le succès du processus de transition [...]. Toutes les conditions sont réunies pour que le processus de transition s'achève avec succès», avait-il dit.

Le chef d'Etat portugais avait tenu à affirmer par la suite que le Portugal et la Chine «ont assumé l'engagement, qu'ils ont su honorer, d'une responsabilité partagée, dans la concrétisation de ces objectifs, dans le respect des compétences des deux parties».

Dès son arrivée dans la capitale portugaise, M. Jiang s'était félicité de l'«excellente coopération» entre le Portugal et la Chine. Il avait indiqué que Lisbonne et Pékin allaient intensifier le rythme de leurs réunions pour surmonter les éventuelles difficultés du processus de rétrocession. «Cela vise à assurer une transition

stable et une rétrocession tranquille» du territoire, avait-il souligné.

Lors du dîner qui lui a été offert par son homologue portugais, M. Jiang avait estimé que la rétrocession de Macao à la Chine était «un nouveau pas important du peuple chinois dans le processus de réunification de la patrie».

Il avait tenu à rassurer les autorités portugaises en réaffirmant que, après le retour de Macao sous la pleine souveraineté de la Chine, «le gouvernement chinois appliquera fermement les principes d'un pays, deux systèmes» ainsi que le principe de l'administration de Macao par ses habitants, avec un haut degré d'autonomie, de façon à maintenir une sta-

bilité et une prospérité de longue durée».

Avant de se rendre hier après-midi à Porto, capitale économique du Portugal, pour une visite touristique, M. Jiang s'était entretenu à Lisbonne avec le premier ministre Antonio Guterres sur des sujets essentiellement économiques, notamment les relations entre la Chine et l'Union européenne (UE), dont le Portugal prendra la présidence tournante pendant le premier semestre de l'an 2000.

Il a quitté hier Porto pour le Maroc, prochaine étape d'un périple devant encore l'amener en Algérie et en Arabie Saoudite. Auparavant, le président chinois avait visité la Grande-Bretagne et la France.

Le territoire de Macao

AGENCE FRANCE-PRESSE

Macao était hier à Lisbonne au centre des discussions entre le Portugal et la Chine

■ Situation géographique: territoire de 21,45 km² situé sur une péninsule méridionale de la Chine, à 60 kilomètres à l'ouest de Hong-Kong.

■ Population: 448 000 habitants en 1997, dont plus de 107 000 disposent d'un passeport portugais.

■ Histoire: en 1557, la Chine fait don de l'enclave de Macao au Portugal en remerciement de son aide dans la lutte contre les pirates chinois.

■ En 1966, à la suite de la révolution culturelle sur le continent, de violents troubles éclatent dans l'enclave. Lisbonne propose alors de rétrocéder le territoire à la Chine, qui refuse.

■ En 1976, après la révolution des œillets, Lisbonne accorde un nouveau statut à Macao, conférant au territoire une large autonomie administrative,

financière et économique.

■ Trois ans plus tard, la Chine et le Portugal signent un procès verbal où la partie portugaise donne son «accord de principe» à la position chinoise selon laquelle «Macao fait partie du territoire chinois et sera rendu à la Chine [...] au moment jugé opportun par les gouvernements des deux pays par le biais de négociations».

■ En 1985, le Portugal et la Chine affirment s'être mis d'accord pour ouvrir dans un proche avenir des négociations par la voie diplomatique pour résoudre la question de Macao. Des discussions commencent l'année suivante. En 1987, Pékin et Lisbonne signent un accord prévoyant le retour de Macao à la Chine le 20 décembre 1999.

■ Economie: en 1996, PIB de 17 600 \$ par personne. Le territoire ne possède ni agriculture ni mines et près de 40 % de ses revenus proviennent des recettes du jeu (casinos, courses de chevaux et de lévriers).

Révision du traité ABM

Clinton craint que le Sénat ne désarme pas

TOM RAUM
ASSOCIATED PRESS

Washington — Les accords sur les armements posent de nouveaux soucis à Washington: l'administration Clinton voudrait bien assouplir le traité antimissile (ABM) signé avec l'URSS en 1972. Mais après le rejet du traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT), elle risque d'essuyer un nouveau camouflet du Sénat.

De tous les traités de désarmement, l'ABM, signé dans le cadre des conversations sur la limitation des armements stratégiques (SALT I), est le plus contesté par la majorité républicaine au Congrès, qui veut son annulation pure et simple.

Le traité interdit aux États-Unis et à la Russie la mise au point d'un système de défense par missiles. Or l'administration Clinton est favorable à ce concept, un cheval de bataille des républicains.

Washington argue qu'un tel système de défense, même limité, offrirait une protection contre d'éventuelles attaques nucléaires lancées par des terroristes ou des États «parias».

Mais les sénateurs républicains jugent insuffisant le toilettage du texte préconisé par la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. «Puisque l'article 1 du traité interdit expressément une défense nationale par missiles, les propos de la secrétaire suggérant qu'un léger ajustement

Castro et Ryan discutent pendant sept heures

REUTERS

La Havane — Premier gouverneur L'américain en fonction à se rendre à Cuba depuis la révolution de 1959, George Ryan a été reçu avec tous les honneurs à La Havane, où il s'est entretenu mardi soir pendant environ sept heures avec Fidel Castro.

Le líder maximo a accueilli le gouverneur républicain de l'Illinois au palais de la Révolution à 18h30 et les deux hommes ne se sont séparés que vers 1h30 du matin, après avoir parlé sport, éducation, santé et relations commerciales entre l'Illinois et l'île.

Castro a autorisé George Ryan à emmener aux États-Unis un enfant cubain de sept ans, Raul Medina Alfonso, qui souffre d'une grave maladie du foie ne pouvant être soignée sur l'île. Les frais de traitement, d'environ 750 000 \$, seront pris en charge par un Américain d'origine cubaine qui souhaite garder l'anonymat.

Pendant ses cinq jours passés à Cuba, le gouverneur a pu rencontrer de nombreux responsables gouvernementaux et visiter des établissements médicaux et des complexes touristiques.

Mais il a également pu s'entretenir avec des dissidents, sans que cela remette en cause sa rencontre avec Castro.

George Ryan, qui dit avoir effectué une «mission humanitaire», était accompagné dans son séjour par de nombreux hommes d'affaires et avait apporté dans ses bagages pour un million de dollars de produits alimentaires, médicaments et matériel scolaire.

Washington n'a fait aucun commentaire sur la visite de Ryan, qui se dit personnellement favorable à la levée de l'embargo américain contre Cuba.

Dans les milieux politiques américains, on croit que l'initiative du gouverneur ne devrait pas infléchir la politique américaine vis-à-vis du régime castriste.

Pays-Bas

Comment réussir son suicide

En toute légalité, la fondation L'Horizon enseigne comment se supprimer

SOPHIE PERRIER
LIBERATION

Amsterdam — «Si vous désirez des renseignements écrits sur l'accompagnement d'un individu qui souhaite mourir, écrivez à... Si vous désirez un entretien avec un conseiller qui respectera votre autonomie, composez l'un des numéros suivants...» Les personnes qui appellent ce numéro songent à se suicider. Le message est celui de la fondation De Einder, un mot néerlandais qui signifie aussi bien l'horizon que la fin.

Depuis cinq ans, L'Horizon aide les personnes qui le souhaitent à mettre fin à leurs jours. Fondée par quatre personnes, elle a acquis une telle réputation qu'aujourd'hui, onze agents répartis dans tous les Pays-Bas travaillent pour elle. Plusieurs de ces conseillers ont suivi les cours de l'Alliance humaniste, une importante mouvance athée aux Pays-Bas. Certains ont des parcours variés: infirmière, philosophe, assistant psychosocial, diplômé de l'Institut pour la médecine naturelle ou de l'Institut néerlandais pour l'accompagnement des mourants. Presque tous sont mariés et ont des enfants. S'ils font payer les consultations (de 150 à 300 francs selon la durée), leurs revenus issus de cette activité sont minimes.

«Plus humain»

Pourquoi un diplômé de philosophie comme Willem Muns veut-il accompagner les candidats au suicide? «Je ne veux pas que des gens tentent de mourir d'une façon atroce. Sur la ligne de chemin de fer entre Utrecht et Amersfoort, il arrive régulièrement que des personnes se jettent sous les trains. Cela répond à une impulsion, alors que chez nous, les gens peuvent prendre le temps de réaliser ce qu'ils font. C'est beaucoup plus humain.» Jan Hilarius, fondateur de L'Horizon, parle aussi d'humanisme: «Il est cruel de rejeter les gens qui ont un désir [de mort] très fort. Il faut les respecter et faire en sorte que cela soit moins dur pour eux et leur familles.»

Contrairement à un médecin ou à un psychologue, les conseillers ne tentent pas à tout prix à détourner leurs «clients» de leur désir. «Lorsque les gens appellent, raconte Willem Muns, ils se préparent à devoir nous convaincre. Or nous ne leur opposons aucune résistance. Nous ne demandons pas le pourquoi de leur désir de mort. Cela les étonne. Nous leur mettons le nez sur la réalité: les médicaments nécessaires, régler l'enterrement, écrire des lettres d'adieu, etc. Parfois, cela devient tellement concret qu'ils ne rappellent plus jamais.» Certaines personnes appellent toutes les semaines ou tous les mois pour parler de leur désir de mort. D'autres veulent seulement recevoir la brochure qui expose point par point les manières de se suicider. Elle détaille l'avantage de la méthode du sac en plastique, qui réduit progressivement les doses d'oxygène inspirées, et celle de la déshydratation, qui amène à la mort en plusieurs jours. Elle est bourrée de petits «trucs» pratiques: s'il faut oui ou non manger un peu avant l'acte; dans quels cas l'alcool accélère l'effet des médicaments; le choix du moment, le téléphone à débrancher, la demande de non-réanimation à ne pas oublier...

Pas d'enquête judiciaire

Aux Pays-Bas, depuis 1994, l'euthanasie n'est plus poursuivie si un malade souffre de manière insupportable et sans espoir de guérison et si deux médecins ont donné un avis positif. Cette législation, qui a mis vingt ans à voir le jour, a été assortie de tous les garde-fous nécessaires. Le phénomène de L'Horizon, qui soutient que le désir de mourir ne relève pas de la médecine, vient quelque peu court-circuiter ces efforts. Malgré tout, le ministre de la Justice, Benk Korthals, interrogé par les députés chrétiens-démocrates, n'a pas vu de raison d'engager une enquête judiciaire sur cette fondation. Car l'aide au suicide n'est pas illégale aux Pays-Bas que si elle est matérielle: fournir les médicaments, les tendre ou donner des instructions à la personne au moment du suicide. La diffusion de renseignements et de conseils avant l'acte n'est pas sanctionnée par la loi.

L'Association pour l'euthanasie volontaire (NVVE) pense cependant que la médecine devrait jouer un rôle déterminant face à un désir de suicide. «Un médecin devrait d'abord essayer de régler le problème. D'autre part, il est dommage que des personnes tentent de se suicider seules, avec tous les risques que cela implique. Elles feraient mieux de se renseigner d'abord pour savoir si une euthanasie n'est pas possible», estime Martine Cornelisse, porte-parole de la NVVE. Une injection de produit mortel est en effet toujours plus efficace qu'un suicide, pouvant toujours échouer ou mal tourner. La plus grande association de médecins du pays, la KNMG, estime elle aussi que «l'euthanasie est un processus long, entouré de grandes précautions, alors que l'aide au suicide proposée par L'Horizon n'est pas assez consciencieuse».

Ne pas se rater

Il apparaît pourtant que L'Horizon répond à un besoin qui n'est pas satisfait par l'euthanasie: certaines personnes souhaiteraient rester maîtresses d'elles-mêmes et refusent d'être assistées médicalement. D'autres ont conscience que leur état n'est pas assez critique pour pouvoir prétendre à une euthanasie telle qu'elle est prévue par la loi. C'est le cas d'Eliza d'Amsterdam. A 50 ans, elle est atteinte depuis onze ans d'une maladie des muscles qui la fatigue beaucoup, doublée d'un problème cutané qui enlaidit sa peau. Abandonnée par son mari, elle a tenté de se suicider il y a cinq ans. «Je suis tout le temps fatiguée. Avant ma maladie, j'étais très active, toujours soignée, mignonne, je travaillais comme coiffeuse. Maintenant, je suis devenue un objet de curiosité pour les gens. Bientôt, je serai chauve et je n'oserai même plus aller jusqu'à la boîte aux lettres. Or je n'ai mal nulle part, jamais un médecin ne voudra m'euthanasier, je suis encore bien trop vivante.»

Il y a un an, elle a entendu parler de L'Horizon et a contacté une de ses conseillères, Mme Van Erb. Suivant les conseils de cette dernière, elle a progressivement accumulé calmants et somnifères afin, le moment venu, de les avaler d'un coup. Cette aide l'a rassurée: plus de tentative ratée comme la première fois.

CONCOURS ITALIA LE DEVOIR

En collaboration avec...

SOL BEC
TOURS INC
Le spécialiste de voyages européens

Une chance de GAGNER un voyage long séjour pour deux personnes en Italie

Pour participer vous n'avez qu'à nous faire parvenir les coupons de participation qui seront publiés dans Le Devoir avant le 5 novembre 1999 à minuit.

AUTOMNE

HIVER

PRINTEMPS

SORRENTO
11 NUITS

ET

ROME
3 NUITS

Hôtel Rivage

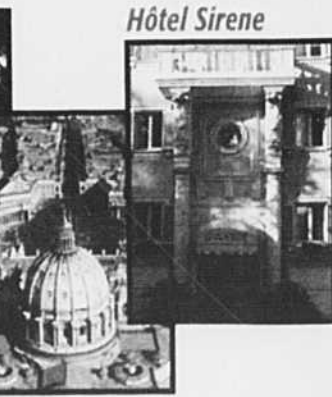


Hôtel Regina

Amalfi



Hôtel Villa Ferrara



Hôtel Sirene

Vatican

Coupon de participation

Retourner par la poste à
Concours ITALIA Le Devoir
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal, Qc, H3A 3M9

Nom:.....

Adresse:.....

App.:.....Ville:.....

Code postal:.....

Téléphone: (résidence).....
(bureau).....

Abonné au Devoir: oui non

Les conditions et règlements de concours sont disponibles à la réception du Devoir.
Le tirage aura lieu le 10 novembre 1999.
Le concours s'adresse aux 18 ans et plus.
Un seul coupon par enveloppe.
Vous trouverez ce coupon dans nos pages, plusieurs fois par semaine.

• CULTURE •

Tentative de séduction...



PHOTO UNIVERSAL PICTURES

RESTAURATION COMPLÉTÉE. Victor Hugo a inspiré l'un des grands du cinéma muet, l'Allemand Paul Leni, qui tourna en 1928 aux États-Unis l'homme qui rit (The Man Who Laughs). Le héros Guy de Maupassant est incarné par Conrad Veidt que l'on voit ici dans une scène où la princesse Josiane (Olga Baclanova) tente de le séduire; mais le héros penche pour une jeune aveugle, Déa. Ce film récemment restauré à Bologne est à l'affiche lundi soir au théâtre Saint-Denis avec, en prime, la présence sur scène de l'Octeur de France, fondé par le clarinettiste Jean-Louis Sajot qui en assume la direction artistique. Le pianiste-compositeur Gabriel Thibautaud dirigera l'octeur sur la musique qu'il a composée à l'occasion de la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes (1998).

LITTÉRATURE

Cinq écrivains Québécois à New York

LE DEVOIR

Se tiendra bientôt à New York un Festival new-yorkais des auteurs québécois. L'événement réunira cinq écrivains québécois à différents endroits de la grande ville, du 9 au 11 novembre prochain. Yves Beauchemin, Ying Chen, Dany Laferrière, Pierre Morency et Monique Proulx liront donc chacun des extraits de leurs œuvres qui ont été traduites dans la langue de Shakespeare. Ces lectures auront lieu tour à tour chez Barnes & Noble, la plus grande librairie de la ville, à la Maison française de l'université Columbia et à l'Association culturelle francophone. Denise Boucher, présidente de l'UNEQ, les accompagnera dans leur périple.

Le tout est organisé grâce à la collaboration de l'UNEQ et de la délégation générale du Québec à New York. L'an dernier, la délégation avait aussi invité les auteurs Nicole Brossard et Marie Claire Blais à venir lire des extraits de leurs œuvres à New York.

Le voyage des auteurs est financé à la fois par la délégation et par le Conseil des arts et des lettres du Québec. L'UNEQ a favorisé ce rapprochement.

Le festival vise «à ouvrir les yeux des New-Yorkais sélectifs sur l'art de certains des auteurs québécois les plus raffinés», précise la délégation du Québec à New York.

Les auteurs ont été sélectionnés en fonction de leur rayonnement sur la scène locale et internationale. Plusieurs ont été traduits en diverses langues.

Les auteurs liront donc des extraits d'une version anglaise de leur œuvre, *The Alley Cat* et *Second Fiddle* pour Beauchemin, *Ingratitude* pour Ying Chen, *Why Must the Black Writer Write About Sex and Drifting Year* pour Dany Laferrière, *The Eye Is An Eagle*, pour Pierre Morency et *Aurora Montrealis* pour Monique Proulx.

Ils sont présentés par les organisateurs du festival comme témoins du courant actuel dans les lettres québécoises.

L'an dernier, l'UNEQ avait envoyé sept poètes à travers la France, dans le cadre du premier Printemps des poètes. L'expérience sera probablement renouvelée cette année, et l'UNEQ travaille également à une tournée sur tout le territoire des États-Unis.

La scène comme champ de bataille

Le Français Olivier Py vient présenter Requiem pour Srebrenica à l'Espace Go

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

De la grande visite se pointe à l'Espace Go au début de novembre. Le jeune auteur et metteur en scène français Olivier Py vient y présenter son *Requiem pour Srebrenica*, créé avec un très grand succès, plus tôt cette année, en Europe. La troupe du Centre dramatique national (Orléans), dont Py est le directeur, s'arrête à Montréal pour quatre soirs seulement, du 9 au 12 novembre précisément.

Le requiem est une prière pour les morts. Le *Requiem pour Srebrenica* est un chant tout en paroles pour la ville bosniaque dont les 50 000 habitants ont été déportés ou exécutés, entre le 12 et le 14 juillet 1995, sans que l'ONU ou les démocraties occidentales interviennent. La pièce est défendue par trois comédiennes, Anne Bellec, Irina Dalle et Frédérique Ruchaud. Elles deviennent tour à tour les porte-parole des témoins, des bourreaux et des victimes.

Et elles portent vraiment les paroles déjà données puisque Py n'a pas écrit un mot de ce spectacle. Il s'est contenté de colliger et de coller les témoignages des survivants, les extraits de discours de propagande ou les reportages ineptes. Que des documents historiques et véridiques quoi, utilisés pour «reproduire» le drame, pour ainsi dire sans fiction.

Chronique d'une sale guerre

«C'est une chronique. Une chronique de cette sale guerre, un récit du temps, de notre temps», résume Oliver Py, interviewé plus tôt cette semaine, au télé-

phone. Il assistera à la première montrealaise de sa pièce. «Mais ce spectacle, c'est aussi une forme. Je crois que les questions les plus intéressantes posées après coup concernent sa forme. Comment faire pour témoigner de l'horreur? Comment témoigner d'une réalité aux limites de l'expérience humaine? Le cinéma a beaucoup interrogé ces problèmes, par exemple au sujet des films sur Auschwitz. Là, il fallait se les poser au théâtre et au sujet d'un événement tout frais, vivant pour ainsi dire.»

Car au fond, qu'est-ce qu'une pièce en regard d'un massacre, une œuvre face à un cadavre? Le bombardement de Guernica n'a pas eu lieu pour permettre à Picasso de donner le meilleur de lui-même. Toute œuvre digne de ce nom, doit proposer la synthèse d'un nouveau contexte. Mais jusqu'où peut-on esthétiser la mort et le sang? «Il aurait été odieux de parler de Srebrenica par moi-même», répond Py. Pour quoi faire? Montrer aux gens que je sais bien écrire sur un sujet brûlant? [...] Personnellement, je crois que le théâtre peut parler de Srebrenica s'il donne à voir la force de l'irrationnel qui a servi de moteur à ces événements. Car au fond, tout a conspiré pour perdre cette enclave et laisser mourir des hommes, des femmes et des enfants.»

Olivier Py est reconnu pour d'autres collages à chaud, en réaction immédiate à des événements d'actualité. On lui doit une création sur les sans-papiers en France et même un spectacle conçu autour des «mots des directeurs artistiques» issus des programmes de saison de différents théâtres. Et son engagement dans la sale affaire de l'ex-Yougoslavie ne date pas du *Requiem*... En 1995, il s'était joint à Ariane



SOURCE ESPACE GO

Olivier Py est reconnu pour d'autres collages à chaud, en réaction immédiate à des événements d'actualité.

Mnouchkine, du Théâtre du Soleil, pour une grève de la faim dont l'objectif était de protester contre la démission des démocraties européennes lors de la guerre en Bosnie.

«Il n'y a aucune volonté dogmatique à la Brecht dans ce spectacle», précise pourtant le dramaturge, qui ne fait d'ailleurs pas que dans le genre du théâtre politique et critique. Olivier Py n'est qu'un engagé d'occasion. «Je ne dis pas que quelques moments ne sont pas un peu brechtiens, par leur mise en dérision de l'horreur par exemple. Seulement, le spectacle a au moins deux faces: il présente les bourreaux et il présente les victimes. Et cela ne se fait pas avec le même théâtre. Les bourreaux ont la parole et ils l'ont toujours eue. Les victimes ne l'ont pas, les morts encore moins. Le spectacle expose donc une langue de bois d'un côté et l'impossibilité à dire de l'autre.»

Olivier Py est né en 1965. Cette

ARCHÉOLOGIE

Un premier lion de Délos transféré au musée

DIDIER KUNTZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier des célèbres lions de Délos (Cyclades) a été transféré hier du site où il se trouvait depuis plus de 2600 ans dans le musée de l'île grecque.

En matinée hier, la ministre grecque de la Culture, Elisabeth Papazoi, a tiré sur la chaîne actionnant le treuil et les palans qui allaient soulever le fauve de deux tonnes de marbre de son socle où il se trouvait depuis le début du siècle lorsque les archéologues de l'Ecole française d'archéologie (EFA) le mirent au jour.

La statue, du VII^e siècle avant J.-C., en marbre de Naxos, était enserrée de bandes de gaze recouvertes de plâtre pour éviter toute éraflure et protégée par une armature métallique.

Un engin élévateur l'a ensuite saisie pour la mener à travers le dédale

des ruines jusqu'au musée, éloigné de 300 mètres. Après l'échec d'un premier essai dû aux aspérités du sol, l'opération s'est déroulée jusqu'à son terme, sous l'œil attentif du maître-d'œuvre, Costas Zambas.

M. Zambas, l'un des plus grands spécialistes mondiaux en la matière, a fait ses preuves à l'Acropole d'Athènes en démontant les fameuses caryatides de l'Erechthéon et la frise occidentale du Parthéon.

Sous les applaudissements, la sculpture a été mise en place sur son nouveau socle dans une salle spéciale après avoir été de nouveau soulevée par un treuil placé sur un échafaudage.

Cinq socles attendent les quatre autres lions quasiment complets et les fragments d'un autre. Le corps d'un septième lion, enlevé par les Vénitiens en 1716, se trouve aujourd'hui devant l'arsenal de Venise, agrémenté d'une tête moderne.

Le transfert des quatre fauves sera achevé dans les huit prochains jours si le temps le permet. «Je suis très contente. Enfin! C'est un travail qui devait être fait depuis tant d'années», a déclaré Mme Papazoi.

Sonnette d'alarme

Depuis 1954, les experts demandaient en effet le transfert des sculptures rongées par le sel marin et la pollution. Des spécialistes grecs et étrangers ont tiré la sonnette d'alarme ces deux dernières années, accélérant la procédure. En juillet dernier, le Conseil supérieur de l'archéologie a donné son feu vert et l'équipe de Costas Zambas s'est mise au travail.

Le coût total de l'opération, comprenant le moulage des copies, s'élève à 70 millions de drachmes (environ 200 000 \$ US). Les copies, qui devraient être érigées au printemps prochain, seront faites d'un mélange de

ciment et de marbre de Naxos pour leur donner une apparence comparable aux vrais lions.

Dans un point de presse, Mme Papazoi a annoncé un vaste plan de réaménagement et de mise en valeur du site de Délos, l'un des plus beaux de Grèce.

D'un coût total de huit milliards de drachmes (un peu moins de 24 millions \$ US), ce plan comprend la construction d'un nouveau musée et d'un port ainsi que la restauration du théâtre antique pour y organiser des manifestations culturelles.

Important lieu de culte et centre commercial pendant l'Antiquité, Délos est, selon la mythologie grecque, le lieu de naissance d'Apollon et d'Artemis, sa jumelle. Les lions rugissants étaient placés précisément devant le lac sacré sur les rives duquel Lété enfantait les deux divinités du soleil et de la chasse.

• À LA TÉLÉVISION •

CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	Un gars, une fille	La Part des anges		L'Écuyer / Bruno Pelletier, Mario Pénin		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport	Cinéma / VIEILLE CANAILLE (4) (23:28)	
TVA	Le TVA	Piment fort	...Guinness	Caméra Choc	Diva		2 Frères		Le TVA	Le Poing J		Sports / Loteries (23:58)	
TQ	Macaroni tout garni	Improvissimo	Les Choix de Sophie	D.	Le Tour des mondes / Barbie, la vénéus de vinyle		J'aime / Les Masques		Vivres	Histoires, chansons	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / L. Dufault	Cinéma / LE SUPPLÉANT (6) avec Tom Berenger, Ernie Hudson				Le Grand Journal		La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde ce soir	Élevés par des étrangers	Journal...	Maisonneuve à l'écoute			Le Canada aujourd'hui				Téléjournal
TV5	Magellan	Les Arts...	FR2 (19:03) Union libre / F. Cluzet	Écrans...	Les Yeux d'Hélène (5/9) (21:03)				Jrnl (22:35)	Jrnl suisse	Soir 3	Jrnl TV5	
D	Contact Animal		Science surnaturelle	Monde et Mystères	Biographies / Les Kellogg	Les Incorruptibles			Cuisinez avec Jean...	Copines...	Miniséries		
VIE	Cap...	Copines...	Guérir...	Médecine	Cinéma / SA DERNIÈRE LETTRE (4) avec Marc Jolivet	Table...	Beavis & ...	...Pluche	Hollywood PQ		Clip		
MP	Box-Office	Clip				La Courbe			Boulevard Nostalgie	Phil Collins	Pop up		
MX	Boulevard	Nostalgie	Ed Sullivan	Pop up	Phil Collins	Bourbon Voyageur							
CF	Zone...	Radio enfer											
TTF	...Fantômes	Ed...	Minus...	Daria	Cléo et Chico	Ren...	Simpson	Angela...	Spawn	South Park	Simpson	Ed...	Ren...
RDS	...sport	Sports 30	Mag	Formule	Baseball / Série mondiale: Braves - Yankees (si nécessaire)							Sports 30	Lutte
TFO	...sauvages	Volt	Panorama		Witness / 42 Up				The National / CBC News		National...	News	Cinéma
CBC	News	News	Access	King...	Stargate SG-1	Charmed			ER		CTV News	Pulse	
CTV (Mont.)	Pulse								Traders		Outer Limits	Tribute TV	
GBL	News	News	Love or...	E.T.	Friends	Jesse	Frasier	Stark...				Changing...	
TV0	...Bus	...Kids	Fragile Nature		Studio 2		Cinéma / DEAD RINGERS (4) avec Jeremy Irons				Studio 2		
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Whose Line is it Anyway?	Wasteland	20/20 Downtown				News	Night (23:35)	Politi. (0:05)
CBS	News		CBS News	E.T.	Diagnosis Murder	Chicago Hope	48 Hours					Late Show (23:35)	
NBC	News	Nigh. News	Jeopardy	Wheel...	Friends (s.r.) Jesse (s.r.)	Frasier (s.r.) Stark... (s.r.)	ER (s.r.)					The Tonight Show (23:35)	
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	...Headless Horseman	Best Commercials...	Radio Music Awards					Drew Carey	
PBS (Burl.)	Newshour		Nigh. Bus.	Trailside	Old House	Hometime	Mystery	Cinéma / SINGIN' IN THE RAIN (1) avec Gene Kelly			News	Charlie Rose	
PBS (Piat.)	News	Nigh. Bus.	Newshour		Nature / Antarctica	Nova / Top Guns...	In the Wild / Zoo Babies				CTV News	News	Open (0:05)
CTV (Corn.)	News		Wheel...	Jeopardy	Whose Line is it Anyway?	Charmed					Law & Order	Biography	
A&E	Simon & Simon		Law & Order		Biography / C. Onassis	Investigative Reports / Blood Money					NYPD Blue	Homicide	
BRAVO	Molly Peacock - Ziggy		Videos	Tom...	Book TV	Telescope	Cinéma / THE LAST DETAIL (3) avec Jack Nicholson				@discovery.ca	Wild...	
DISCOVERY	How'd they do that?		@discovery.ca		Wild...	Wild...	Secrets of the Deep	...Eco-Challenge 1998			History of Warfare	Tour of Duty	War...
HISTORY	It Seems...	Fashion...	Vintage	History	It Seems...	Myths	The National	the fifth estate			News	News	National
NEWSWORLD	News	Bus. News	News	World Reports	Pamela...	Counter.	The National	the fifth estate			News	News	National
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Lightning...	The Rez	Due South	Cinéma / CAT PEOPLE (4) avec N. Kinski, M. McDowell					
LEARNING	Bob Vila's Home again		Trauma / Life in the ER		Untamed Earth		Movie Monsters...	Haunted Lighthouses			Untamed Earth		Movie...
LIFE	Pet Friends	...Doctor	Images	...Days	Weddings	...Miracles	Extra	Flick			Weddings	...Miracles	Extra
TSN	...Record	Sportsdesk	Images	...Hockey	Baseball / Série mondiale: Braves - Yankees (si nécessaire)						Sportsdesk		Motoring
SPORTSNET	Sports	NFL...	Sports	Hockey / Avalanche - Flyers							Hockey / Coyotes - Canucks		
YTV	Twisteria	...Crash	Animorphs	Goosebumps	3 Friends	S. Holmes	Boy Meets	Student...	Goose.	Adams	Beasties	...Served?	
CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LES CHOIX DE SOPHIE

Sophie se lance ce soir dans un spécial de musique country.

Télé-Québec, 19h

UNION LIBRE

Le toujours amusant magazine de Christine Bravo sur les différences entre Européens.

TV5, 19h30

LE TOUR DES MONDES

Un documentaire plutôt bien fait de Nicole Giguère sur le mythe de la poupée Barbie, ses impacts culturels, sociologiques, pédagogiques...

Télé-Québec, 20h

DEUX FRÈRES

Forte série dramatique. Ce soir, le jeune Zacharie décide de passer du côté des taxeurs de l'école.

TVA, 21h

J'AIME

Sujet de passion ce soir: les masques. Entre autres invités, Sergio Kokis et Pauline Martin.

Télé-Québec, 21h

LE TÉLÉJOURNAL - LE POINT

Un débat sur les aliments transgéniques après la diffusion d'une édition du Point hier. Daniel Pinard fait partie des invités.

Radio-Canada, 22h

LE POING J

Gildor Roy anime ce soir, et parmi ses invités, M. Insecte, Georges Brossard.

TVA, 22h30

LE DEVOIR

CULTURE

La rentrée littéraire, se passe à la librairie Gallimard!
3700 boul. Saint-Laurent, tél : 499-2012

ARTS VISUELS

Sauver or not sauver

Regardez autour de vous. L'an 2000 est partout, au point où on en oublie l'histoire. Et si on regardait justement du côté de l'histoire? Elle risque d'en prendre un coup, cette histoire, alors qu'un monument de l'histoire du Québec (ne riez pas!), le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré, risque de disparaître.

Bernard Lamarche



Vestige de la culture du dix-neuvième siècle, le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est à vendre. La grande toile que le bâtiment circulaire abrite, supposément la plus grande toile panoramique du monde, a été mise en vente le 6 septembre dernier. La Compagnie le Cyclorama de Jérusalem, dont le vice-président est Marc Blouin, a donné à Gilles Bertrand le mandat de vendre la toile au plus offrant. La famille Blouin a donc choisi de se départir de son «plus beau joyau».

Le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est une copie de celui qui avait été inauguré à Munich en 1886, celui-là réalisé par le peintre Bruno Figlein. Un docteur américain du nom de Ernest Pierpont avait commandé une réplique de ce cyclorama au peintre français Paul-Dominique Philippoteaux, panaraliste et peintre d'histoire, qui avait auparavant réalisé la *Bataille de Gettysburg*, tableau exposé depuis 1884 en Pennsylvanie, lui aussi menacé de disparaître. Le cyclorama de Philippoteaux, réalisé dans ses studios de Chicago, a été exposé à Montréal entre 1889 et 1894, avant d'être installé en permanence sur son site actuel en 1895. Il représente Jérusalem, au moment du Crucifiement.

Ancêtres du cinéma Imax, les cycloramas sont d'immenses peintures murales de facture réaliste (celui de Sainte-Anne est de 14 m x 110 m), dans lesquels les visiteurs sont submergés par une vue sans fin qui les encercle. Issues de la culture optique du dix-neuvième siècle, au même titre que les panoramas, les dioramas, les phantasmagorias et la photographie en stéréoscopie, ces machines de vision sont une espèce en voie de disparition.

Le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré avait été gravement endommagé en 1957, lors de l'effondrement du toit de la rotonde. Pendant les deux étés suivants, le peintre Christo Stephanoff a dû restaurer 30 % de l'immense tableau. Dans des documents que nous a remis M. Bertrand, il est précisé que le panaraliste a repris le sujet, a décoré l'avant-scène, «ajoutant quelques personnages ici et là». Une situation délicate du point de vue des droits d'auteur. En effet, avec cet ajout, Stephanoff, qui est décédé en 1966, ou du moins sa succession, qui aurait même signé au dos de la représentation, devient propriétaire de parcelles de droits d'auteur. L'énorme chose a visiblement donc plus de valeur historique, comme artefact d'une autre époque, comme monument historique, que comme œuvre d'art.

Une ombre au tableau

La chose a été évaluée à 40 millions de dollars. Le hic, c'est que c'est Georges Boka qui a produit l'évaluation du cyclorama. On se souvient que M. Boka s'était illustré dans les médias avec cette affaire controversée et houleuse du supposé Rembrandt trouvé à Saint-Janvier. Boka est en effet le président du Centre canadien d'expertise des peintures, situé à Saint-Eustache, qu'il dirige. Son entreprise a chiffré le cyclorama. Or, étrangement, on se souvient que c'est également cette compagnie, dont Boka est le gestionnaire, qui avait fait l'authentification et l'évaluation du Rembrandt... dont Boka est propriétaire. Personne d'autre que lui n'a authentifié son tableau.

Le dossier de Boka n'est pas des plus légers. Il avait été également accusé au niveau civil de la vente de faux tableaux de Marc-Aurèle Fortin. La cour avait annulé la vente parce que les tableaux étaient vraisemblablement faux, ce que nie encore Boka, disant qu'il n'avait été que l'intermédiaire dans cette transaction.

De spécialiste autoproclamé de Rembrandt — en autodidacte il dit avoir étudié Rembrandt pendant «30 ans» —, Boka est donc devenu spécialiste des cycloramas. Regardez tout de

même bien autour de vous, avant d'acheter la chose en question, un peu comme si vous étiez dans le cyclorama vous-même...

Année record au MCC

La valse des chiffres se poursuit. Après le cumul désolant des entrées de l'exposition *Cosmos* du Musée des beaux-arts de Montréal, publié hier en ces pages, après celui nettement plus joyeux du musée Stewart et de son *Napoléon*, le Musée canadien des civilisations (MCC) a rendu publics, la semaine dernière, les chiffres concernant la fréquentation de ses installations. «En raison de l'immense popularité» de l'exposition *Mystères de l'Égypte* soutenue par la présentation du film Imax du même titre, la Société du MCC, qui englobe le MCC et le Musée canadien de la guerre (MCG), a enregistré une augmentation de fréquentation et de recettes de plus de 20 % comparative-ment à l'an dernier.

Ainsi, grâce à ce duo d'événements, les tourniquets du MCC ont tourné plus de 140 000 fois, alors que ceux du MCG ont fait plus de 129 000 tours. De plus, 6,7 millions d'accès au site Internet de la Société ont été comptabilisés. Finalement, un record historique a été enregistré, concernant la production autonome de recettes. Celles-ci atteignent 11,4 millions de dollars, une augmentation de 30 % par rapport à l'an dernier.

Frontenac

La suite de la saison à la Maison de la culture Frontenac (MCF) fera de l'histoire de l'art du Québec son point de mire. Depuis la semaine dernière et ce jusqu'au 23 décembre, la MCF présente une exposition qui retrace les années de pratique de la galeriste Denyse Delrue (1922-1997). Delrue est un nom important dans l'histoire de l'art au Québec, elle qui a tenu durant sa carrière «différents postes reliés à la défense de l'art». Delrue a été directrice de six galeries à Montréal entre 1957 et 1984. L'exposition a été montée par la commissaire Julie Marcotte, avec des œuvres présentées dans les galeries Delrue au fil des ans. Le programme de la MCF est complété par l'exposition *Le Fleuve en escales*, de Marcel Barbeau (30 octobre-23 décembre), puis par la présentation du film de Manon Barbeau, la fille du premier, intitulé *Les Enfants du Refus global*, le jeudi 25 novembre à 19h30. La MCF est située au 2550, rue Ontario Est.

Rencontres avec Georges Molnar

Le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) organise une rencontre avec l'acteur et performeur Georges Molnar, celui qui se tient immobile avec ses cheveux longs dans *La Paresse*, le dispositif orchestré par François Girard. La rencontre se tient le dimanche 31 octobre, à 14h, au MACM, 186, rue Sainte-Catherine Ouest. Une semaine après l'exigante performance de l'acteur, le public pourra lui adresser ses questions. La rencontre se déroulera en français.

Vernissages, etc.

■ Depuis mardi, *Acquisitions récentes*, à la galerie Leonard & Bina Ellen de l'université Concordia, 1400, boul. de Maisonneuve Ouest. Jusqu'au 4 décembre.
■ Depuis hier, Yves Gaucher, *Récurrentes*, au Musée du Québec, Parc des Champs-de-Bataille. Jusqu'au 5 mars.
■ *Convergences élémentaires*, de Sylvie Readman, et *1000 gracias*, de Germaine Koh et Lucy Pullen, demain soir à 17h. Au 372, rue Sainte-Catherine Ouest, local 508.

Grandeurs et misères des librairies d'ici

L'Association des libraires du Québec fête ses 30 ans

Petits temples de la réflexion, les librairies évoluent comme les sociétés qui les entourent. Les librairies québécoises ne font pas exception. Après avoir connu un essor important après la Révolution tranquille, leur nombre n'a pas cessé de diminuer depuis dix ans. La guerre des ventes les oppose présentement aux grandes surfaces qui servent un peu de tout, ne se gênant pas pour afficher à rabais les titres les plus vendeurs.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

«Le défi, c'est de rester et de demeurer importants», reconnaît Robert Leroux, président de l'Association des libraires du Québec, qui célèbre cette année ses 30 ans. «Les librairies sont aussi des lieux d'animation culturelle», dit-il.

En effet, en termes absolus, on compte de moins en moins de libraires au Québec. En tout, quelque 200 librairies sont «agréées» par le gouvernement du Québec, c'est-à-dire qu'elles sont autorisées à vendre à des institutions gouvernementales et, notamment, aux commissions scolaires. C'est peu si l'on considère qu'il y en a déjà eu une centaine de plus, il y a quelques années. Pourtant, il y en a régulièrement aussi de nouvelles. Pas plus tard qu'il y a quelques semaines, deux amoureux des livres ont vraiment par exemple la nouvelle librairie L'Ecluse des jours, située rue Saint-Viateur Ouest.

Et, selon M. Leroux, ce n'est pas qu'il y ait moins de lecteurs. «Il y a autant de lecteurs qu'avant. Ils ne lisent pas la même chose, c'est tout.»

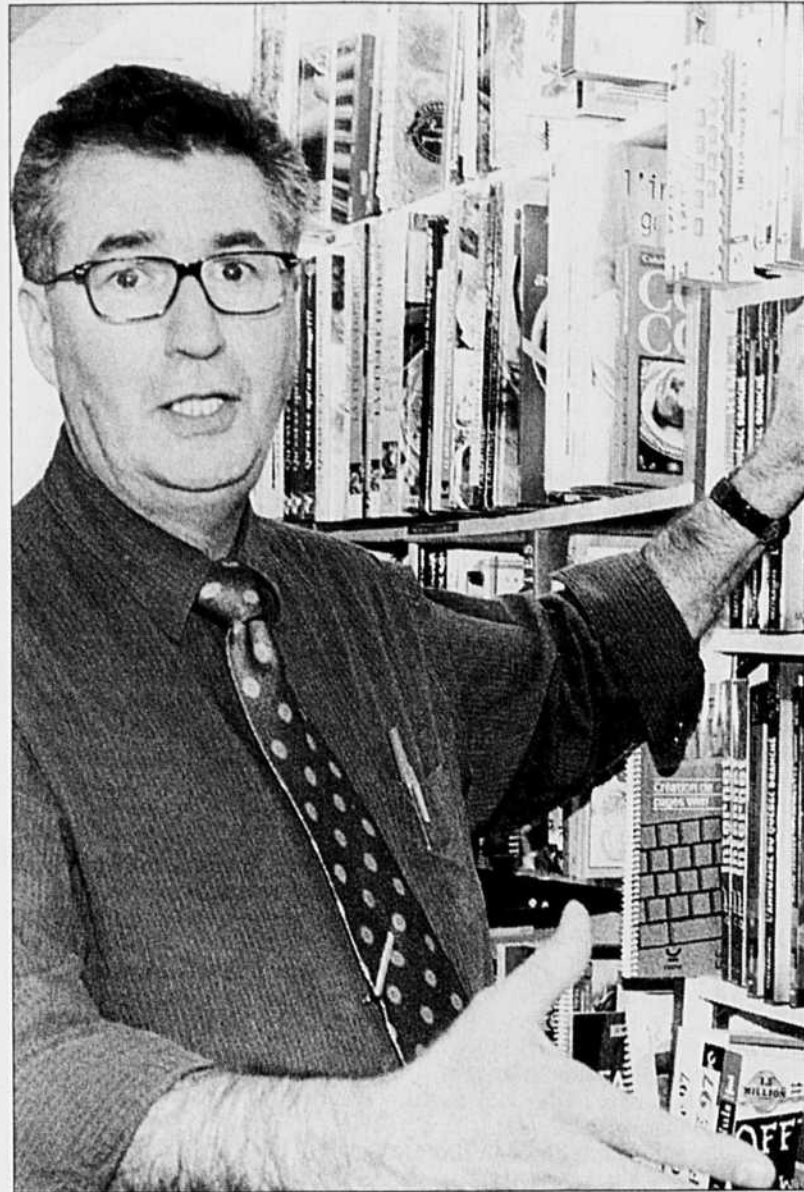
«Grosse» concurrence

Des années 70, M. Leroux se souvient qu'elles comptaient des lecteurs avides d'histoire, de patrimoine, de sciences sociales et politiques. Aujourd'hui, c'est la psychologie populaire, les romans populaires, l'ésotérisme et le nouvel âge en général qui intéressent principalement la clientèle.

Et c'est la concurrence des magasins à grande surface, les Zellers, Wal-Mart et autres Club Price, qui ne gardent que les titres les plus vendeurs pour les écouler à rabais, qui fait le plus de tort à l'industrie.

Autrefois, M. Leroux pouvait vendre plusieurs centaines d'exemplaires d'un roman populaire, un ouvrage de l'auteur américaine Daniel Steel, par exemple, en quelques mois. Aujourd'hui, il en vend moins de cent. Est-ce que les ventes de cette auteure sont en déclin?

Or, lorsqu'on est libraire, on tient toujours un peu à présenter les livres que l'on aime, confie M. Leroux, quitte à tenter de faire des sous ailleurs. M. Leroux, dont la librairie A lire est située à Longueuil, garde toujours une sélection de Prévert, de Camus et de Sartre. Il tient à garder une section historique étoffée, les écrits de l'historien Marcel Trudel, et ne se passerait pas des *Anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé, même s'il n'est plus au programme des écoles. «Ce sont les notes en bas de page de cet ouvrage qui sont les plus intéressantes», croit-il. On y trouve entre autres des références à la *Corriveau*.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Robert Leroux, président de l'Association des libraires du Québec.

Il se fait fort aussi de garder Félix Leclerc, Balzac et Hugo, même entre deux films ou deux comédies musicales qui leur soient consacrées. «Quand on cherche un auteur [de ce genre], il faut pouvoir le trouver», croit-il.

Une phase d'expansion

Bien que la toute première librairie Garneau ait été fondée en 1844 par le poète Octave Crémazie et son frère Joseph, ce n'est que dans les années 60 que les premières librairies québécoises ont vu le jour à l'extérieur des grands centres de Montréal et de Québec.

Sous le coup d'une loi qui obligeait les institutions gouvernementales à s'approvisionner dans les librairies plutôt que directement chez les éditeurs, le métier de libraire prit alors de l'expansion. Encore aujourd'hui, les libraires agréés sont tenus par la loi de garder au moins 2000 titres québécois et d'avoir accès à certains outils documentaires.

Or, en général, de 30 à 40 % des stocks des librairies québécoises sont des éditions québécoises, qui se vendent d'ailleurs mieux que leur concurrentes françaises. Les éditions québécoises sont d'ailleurs beaucoup mieux mises en valeur que les éditions françaises. «Quand on fait des vitrines sur des thèmes saisonniers, on utilise les éditions québécoises, mieux adaptées à la réalité d'ici», dit-il. L'expansion de la librairie québécoise a donc fait beaucoup pour l'édition québécoise.

Certains libraires sont d'ailleurs à la source du succès de certains auteurs, pour lesquels ils ont eu des coups de cœur. «Prenez Ying Chen,

dit M. Leroux, ce sont les libraires qui l'ont découverte.»

Pour fêter ses 30 ans, l'association a choisi d'honorer une sélection de libraires qui ont marqué leur époque. Elle commence par Henri Tranquille, ce libraire qui aurait, dit la légende, recommandé initialement à Réjean Ducharme d'aller porter son manuscrit *L'Avallée des avalés* chez Gallimard, à Paris. On dit qu'il a aussi encouragé Yves Beauchemin. C'est également lui qui avait procédé à la distribution de *Refus global* après avoir organisé son lancement.

On dit de la librairie qu'il a fondée à 21 ans qu'elle a été le premier centre culturel du Québec. «A la fine pointe de tout, dit-on à son sujet, Henri Tranquille secourait les auteurs en les encourageant à poursuivre une œuvre déjà bien engagée.» L'association honore aussi Victor Martin, notamment pour ses 40 années de service chez Fides, Paul Michaud, qui a ouvert la première boutique «populaire», à Québec, alors que la province était sous le coup de la Loi de l'Index et n'y autorisait que deux librairies cléricales. Il a aussi travaillé comme auteur et éditeur.

Hélène Gauthier-Chassé sera saluée pour être devenue la première libraire de fond à l'est de Québec en achetant la librairie Blais de Rimouski, et Marcel Wilkie pour avoir ouvert la première librairie de Sorel, en 1964.

L'association a notamment pour mission de lutter contre toute forme de censure, de promouvoir un degré d'éthique et de compétences et d'aider les libraires à encourager la lecture et la vente du livre au détail.

MÉDIAS

Nouveau paysage quotidien

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le *National Post*, qui fêtait hier le premier anniversaire de son lancement par le magnat Conrad Black, a bousculé en profondeur le paysage de la presse canadienne, qui ne disposait jusqu'alors que d'un seul quotidien national.

Les chiffres de vente des journaux établis par une agence indépendante, déterminants pour le marché de la publicité, seront rendus publics aujourd'hui. En attendant, le *Post* affirme vendre quotidiennement près de 300 000 exemplaires contre 320 000 pour le *Globe and Mail*, l'autre journal national du ROC, créé il y a 155 ans, et plus de 450 000 pour le *Toronto Star*, le plus gros journal canadien, qui n'a pas d'ambition nationale.

Depuis son arrivée en kiosque, le *National Post* a engagé le *Globe* dans une bataille rangée pour conserver ses lecteurs et annonceurs, qui a concerné aussi le *Star* sans toucher vraiment le *Toronto Sun*, un tabloïd populaire appartenant au groupe

Quebecor de Montréal.

La guerre n'est pas près d'être terminée: «Nous n'avons fait qu'effleurer la surface de notre potentiel», affirmait hier le rédacteur en chef du *Post*, Kenneth Whyte.

Pour se donner de meilleures armes, le groupe auquel appartient le *Star* a racheté plusieurs quotidiens du sud de l'Ontario, correspondant à un marché total de 1,8 million de lecteurs, et a développé sa couverture des sports.

Le *Globe*, quant à lui, s'est modernisé dans son design et son contenu, essayant d'attirer une clientèle plus jeune tout en préservant son image de sérieux. Un nouveau rédacteur en chef, Richard Addis, ancien du tabloïd britannique *Daily Express*, est arrivé au journal pour orchestrer le rafraîchissement de cette vénérable institution canadienne.

«Le gagnant, c'est le public», estime un professeur de journalisme à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver, Stephen Ward, se félicitant que les journaux rivalisent de reportages exclusifs et d'en-

quêtes approfondies.

La rivalité parfois prend des aspects plus cocasses. Récemment, devant des journalistes d'Ottawa, M. Addis indiquait avoir noté 113 références au pénis dans le *National Post*. Un journaliste du *Post* s'étonnait aussitôt de cette remarque, soulignant que le *Globe*, le samedi précédent, avait aussi publié un long article sur l'organe sexuel masculin.

Cette guerre des journaux a un prix évident. Le *Post* a été l'objet de multiples distributions gratuites sur le marché de Toronto, et le *Globe* et le *Star* ont été obligés de suivre.

Par ailleurs, Hollinger International, le groupe de Black, vient de revoir à la baisse ses prévisions de bénéfice pour le troisième trimestre en raison notamment de revenus publicitaires moins élevés que prévu au *National Post* — une situation que le journal espère pouvoir améliorer après la publication des chiffres dépendants de vente.

Le *Toronto Star* a quant à lui perdu en un an 1 % de sa part du marché des revenus publicitaires.

EN BREF

Plus de places pour le Saumon

(Le Devoir) — Suite au raz-de-marée d'appels reçus par le Théâtre Denise-Pelletier, le solo de Philippe Avron, *Je suis un saumon*, présenté actuellement à la petite salle Fred-Barry, migrera vers la salle Denise-Pelletier, samedi soir, toujours à 19h30. Cette mesure permettra à un plus grand nombre de spectateurs d'assister au spectacle. On peut téléphoner à la billetterie au 253-8974.

Mais qui a les droits?

(PC) — Des enregistrements de 1989 et 1990 de Shania Twain, alors dans son style hard rock, sont l'objet d'un litige entre une maison de disques de Nashville et le Torontois Harry Hinde, qui dit avoir découvert le talent de la chanteuse. La maison Jomato Music a octroyé une licence à Musicmaker.com et compte lancer le disque *Beginnings* en magasin, à l'extérieur du Canada, le mois prochain, rapporte le *Toronto Sun*. Selon John Edwards, de Jomato, ce lancement est légitime car, «franchement, ils [Hynde et son avocat] n'ont pas les documents, ils n'ont pas les bandes originales». M. Hinde affirme pour sa part qu'il tentera de bloquer la sortie du disque, qu'il ne l'a pas autorisée. Jomato Music estime que les droits sur les bandes appartiennent au guitariste californien Paul Sabu qui, à l'époque, avait travaillé avec Mme Twain. M. Hinde affirme lui aussi les détenir, ayant plusieurs fois refusé une nouvelle sortie commerciale de ces enregistrements.

Conçus pour Internet

(AP) — Les cinéastes Steven Spielberg et Ron Howard ainsi que des partenaires viennent de créer une compagnie qui doit produire des courts métrages conçus pour Internet. Ils ont indiqué que Pop.com diffusera, à compter du printemps, des films d'animation et d'autres avec artistes interprètes, qui dureront pour la plupart de une à six minutes, certains en direct. Le projet Pop.com est financé par Vulcan Ventures, une compagnie de Paul Allen, un des fondateurs de Microsoft en 1975.

Une œuvre attendue

(PC) — Le texte de fiction de René Lévesque, *Aux quatre vents*, sera présenté lundi soir à la Chaîne culturelle de Radio-Canada. L'ancien premier ministre avait 20 ans quand il l'écrivit, à la demande de son ami René Constantineau, réalisateur à la société d'Etat. Le texte a été retrouvé un demi-siècle plus tard, à la mort de M. Constantineau. «René Lévesque faisait face à des questions existentielles bien de son âge. A 20 ans, on se révolte contre l'ordre établi, les lois sociales et les désastres créés par l'homme, on jette un regard sans complaisance où le cynisme camoufle la peur», indique un communiqué de la radio publique. *Aux quatre vents*, qui vient de paraître chez Leméac Éditeur, sera interprété par des comédiens sur la scène du Théâtre du Nouveau Monde, coproducteur de l'événement.

Les planches d'abord

(AP) — Le comédien Jean-Louis Trintignant a indiqué qu'il compte renoncer au cinéma pour se consacrer au théâtre. «Je ne ferai plus de cinéma, il faut trop attendre. Quatorze heures de plateau pour une heure de travail, cela ne me convient plus. Je ne veux plus perdre mon temps», raconte-t-il dans une entrevue au quotidien *Le Bien public*, de Dijon. En tournée en France ces temps-ci avec *La Valse des adieux*, une lecture-spectacle montée à partir d'un texte de Louis Aragon, Trintignant dit de ce type d'exercice qu'il «permet d'aller à l'essentiel, en gommant le superflu».

RÉCITAL D'ORGUE

Olivier Vernet
organiste

Chapelle des FF. Maristes,
14, Bord-de-l'Eau,
Iberville
(autoroute 10, sortie St-Jean)
Dimanche,
31 octobre à 20 h 00

Entrée libre



ARCHIVES LE DEVOIR

Le célèbre Cyclorama, près de la basilique de Sainte-Anne de Beaupré.